
Construire comme à Rome dans le sud-ouest de la Gaule avant le principat

CHRISTIAN DARLES, PHILIPPE GARDES, DANIEL SCHAAD, MICHEL VIDAL, CATHERINE VIERS

INTRODUCTION

La zone d'étude qui nous incombait pour dresser un bilan des modèles italiques des II^e et I^{er} s. av. n. è. englobe la partie sud-ouest de la Gaule et le territoire des Volques Tectosages (ill. 1). Cette délimitation géographique et la fourchette chronologique ont de toute évidence influencé la collecte des données. On peut dès à présent affirmer qu'aucun élément d'architecture italique reconnu n'est antérieur au I^{er} s. av. n. è., mais une majorité d'indices relève de la première moitié de ce siècle, affecté par d'importants changements géopolitiques. Les Volques Tectosages, auxquels on doit probablement rattacher les Tolosates, sont alors intégrés à la province romaine de Transalpine, dont la création se situe à la fin du II^e ou au tout début du I^{er} s. av. n. è. (Gros 2008, p. 15-18). Leur territoire en constitue la limite occidentale avec pour chef-lieu l'agglomération de *Tolossa* (Gardes *et al.* 2009) qui est attestée pour la première fois en 105-106 av. n. è. Trois grands secteurs géographiques sont concernés par la documentation existante :

- le Toulousain, avec l'*oppidum* de Vieille-Toulouse, et Cornebarrieu, aux confins de la *Provincia* ;
- le territoire du peuple des Rutènes, avec ses deux

agglomérations majeures de Rodez et Millau-La Graufesenque, dont l'histoire est intimement liée à celle de la conquête romaine et du commerce avec l'Italie, ainsi que l'agglomération sanctuaire de Salles-la-Source ;

- le territoire des Ausques, un peuple aquitain frontalier des Volques Tectosages, dont le chef-lieu, avant son transfert à Auch, pourrait être Roque-laure-La Sioutat.

Les critères

Les critères qui ont été pris en considération pour établir la liste des sites présentant les caractéristiques d'une architecture italique concernent en premier lieu le décor et les matériaux de construction, en second lieu le plan des édifices. Parmi ces critères d'identification, les terres cuites architecturales (briques et tuiles), la chaux (enduits et mortiers) et l'*opus signinum* (sols de chaux avec ou sans décor) en sont les plus marquants. Les datations sont assurées par le mobilier en stratigraphie et les comparaisons stylistiques. Au final, neuf constructions sont concernées par notre inventaire : trois d'entre elles relèvent du domaine privé, quatre du domaine public et deux sont incertaines (ill. 2).



I. Les sites du sud-ouest de la Gaule ayant livré une architecture de type italique au 1^{er} s. av. n. è (carte D. Schaad).

Sites	Localisation	Contexte	Typologie	Matériaux	Date de construction
Vieille-Toulouse (Haute-Garonne)	Provincia	oppidum	temple	<i>tegulae, imbrices</i> , briques, <i>opus signinum</i> , enduit et mortier de chaux, soubassement maçonné de brique, tessons d'amphores italiques	c. 50 av. n. è.
			citerne	<i>tegulae</i> , briques, mortier de chaux	c. 50 av. n. è.
			domus	<i>tegulae, imbrices</i> , briques, <i>opus signinum</i> et <i>tessellatum</i> , enduit et mortier de chaux, tessons d'amphores italiques	40/30-10 av. n. è.
Cornebarrieu (Haute-Garonne)	Provincia	établissement rural	bains publics ou privés	<i>tegulae, imbrices</i> , briques, <i>opus signinum</i> à décor de tesselles, enduit peint, tessons d'amphores italiques	c. 100-70 av. n. è.
Rodez (Aveyron)	Rutènes	oppidum	domus ou édifice public ?	<i>opus signinum</i> à décor de tesselles, enduit et mortier de chaux, soubassement maçonné en pierre	c. 100-70 av. n. è. ?
Millau-La Graufesenque (Aveyron)	Rutènes	agglomération	domus	<i>opus signinum</i> à décor de tesselles, soubassement maçonné en pierre	c. 100-70 av. n. è.
Salles-la-Source (Aveyron)	Rutènes	sanctuaire	temple	<i>opus signinum</i> à décor de tesselles et <i>opus tessellatum</i> , enduit et mortier de chaux, soubassement maçonné en pierre	c. 50 av. n. è. ?
			domus	<i>tegulae</i> , enduits peints, sols en mortier	40 av. n. è.
Roquelaure (Gers)	Ausques	oppidum	domus ?	<i>tegulae, imbrices, opus signinum</i> et <i>tessellatum</i> , enduit peint, mur maçonné en pierre	25/20 av. n. è.

2. Les critères pris en considération pour sélectionner les sites du Sud-Ouest présentant une architecture de type italique au I^{er} s. av. n. è.

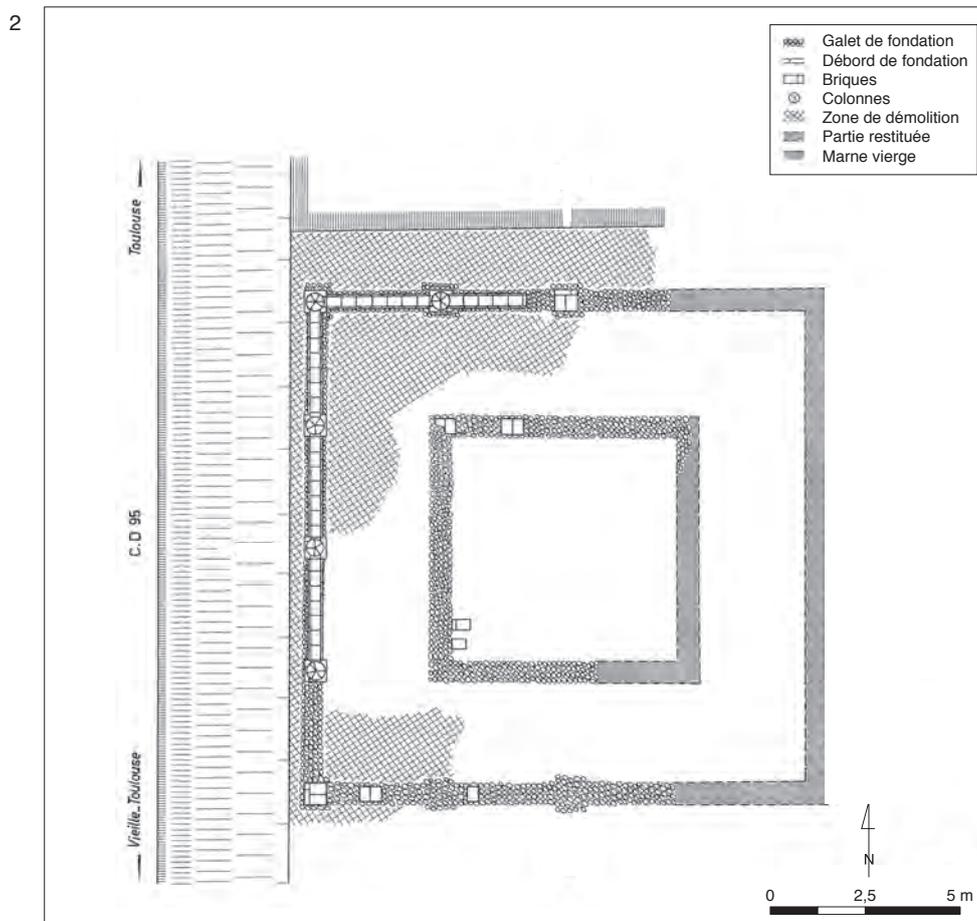
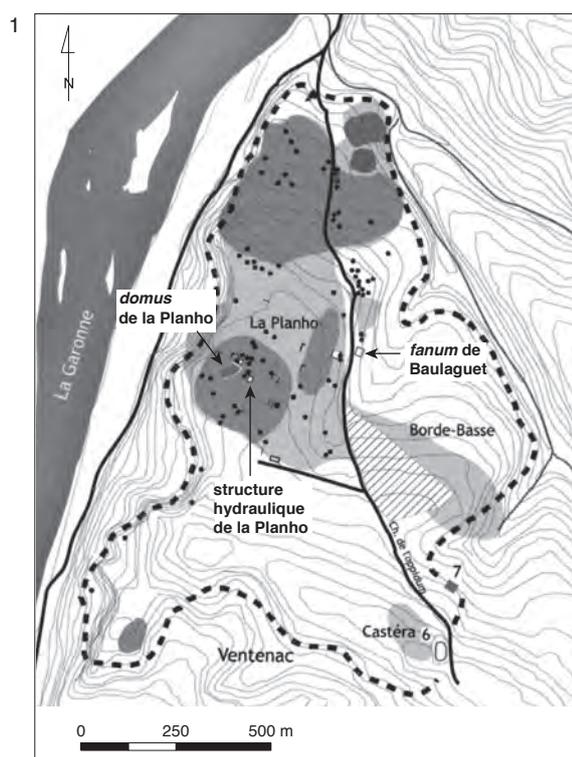
NOTICES

Vieille-Toulouse (Haute-Garonne), le *fanum* de Baulaguet (Chr. D., M. V.)

Au cœur de l'*oppidum* des Tolosates, un site de hauteur fortifié bordant la Garonne, une fouille menée en 1972 et 1974 au lieu-dit Baulaguet a permis de dégager la partie subsistante d'un *fanum* bâti selon des techniques de construction romaines et daté du milieu du I^{er} s. av. n. è. (Vidal 1973 ; 1974 ; 1988 ; 2002). L'édifice, orienté selon les points cardinaux, est implanté sur un terrain à pente importante qui a été aménagé en terrasses, fortement décaissé à l'ouest et remblayé à l'est où les murs ont totalement disparu. On restitue néanmoins un plan centré à deux carrés imbriqués (ill. 3). Le carré externe mesure 13,7 m de côté (faces externes de l'élévation), le second près de 7 m (faces externes du soubassement) et correspond à une *cella* de 37 m² autour de laquelle courait une galerie de 3,1 m de largeur. La zone centrale de la *cella* est en légère surélévation de 0,45 m par rapport au sol de la galerie. Si,

comme le suppose le fouilleur, l'accès se faisait sur le côté est, on doit alors y restituer un escalier, bien qu'aucune trace n'ait été décelée. Au nord, un passage d'1,8 à 2,1 m de largeur, entaillé dans la molasse, assurait le dégagement de l'édifice, l'évacuation des eaux de ruissellement et celles de la toiture.

Les fondations en tranchée, légèrement débordantes par rapport aux élévations, sont composées de galets liés à la terre, ce qui est fréquent en milieu alluvial dans le sud-ouest de la Gaule. Celles de la galerie périphérique mesurent 0,6 m de largeur pour 0,3 m à 0,45 m de profondeur. Ces dimensions tiennent compte de la nature très compacte du substrat marneux en pente. Les parois nord et sud ainsi que les angles connus comportent des massifs carrés de 0,90 à 0,95 m de côté. Ceux-ci ont été déposés en couches régulières dans des fosses cubiques creusées préalablement aux tranchées de fondation des murs. Nous ne pensons pas néanmoins que cette organisation du chantier témoigne de deux phases distinctes qui auraient laissé des traces dans les niveaux de circulation. À l'ouest, la



3. Vieille-Toulouse (Haute-Garonne).

1 : localisation des vestiges présentés dans les notices (d'après Gardes 2013b) ;

2 : plan du fanum de Baulaguet (d'après Vidal 1974) ; 3 : contact entre le mur bahut du fanum de Baulaguet et une colonne (d'après Vidal 1974).

fondation en tranchée est continue et sert d'appui aussi bien au mur bahut qu'à la colonnade. Les fondations de la *cella* mesurent 0,6 m de largeur pour une profondeur variant de 0,55 à 0,6 m. L'absence de massif sur les trois faces connues ainsi que la profondeur des fondations, qui est égale à la largeur, pourraient témoigner d'une superstructure entièrement maçonnée. On peut considérer comme soubassement les assises de briques disposées en boutisses directement au-dessus des fondations. Elles étaient placées sur une couche peu épaisse de chaux maigre blanche déterminant une surface de pose. Deux à trois assises qui permettaient de régler l'horizontalité de l'édifice ont été observées au niveau du mur de la galerie. Dans la *cella*, seules quelques rares briques de l'assise basse du soubassement, également posées en boutisse, étaient préservées. Il est donc difficile d'évaluer la largeur des parois : soit 0,45 m si l'élévation s'aligne avec la largeur des boutisses, soit 0,28 m si des briques en panneresses se superposaient à elles. On se trouverait ainsi dans la même configuration que le mur de la galerie. À l'ouest et au nord, les parois de cette galerie sont partiellement conservées sur une hauteur maximale de 0,56 m, ce qui correspond à neuf assises de briques de 28-29 x 43-45 cm sur 4 à 5 cm d'épaisseur. Bâties en "parpaing" (panneresses d'une seule largeur de brique posées en joints croisés), elles ne pouvaient, sans nul doute, dépasser la hauteur d'un mur bahut. Elles étaient crépies dans leur totalité, à l'intérieur comme à l'extérieur, d'un enduit à la chaux blanchâtre de 2 cm d'épaisseur qui comporte des traces de talochage. Les éléments linéaires verticaux, des colonnes engagées de 0,47-0,50 m de diamètre, rythment les trois côtés connus de la façade extérieure de la galerie. Leur hauteur conservée peut atteindre 0,80 m pour dix assises. L'entraxe des colonnes, construites avec des briques en demi-cercle ou en quart-de-rond de 6 cm d'épaisseur, du moins dans leur partie basse, est de 3,35 m en moyenne et l'entrecolonnement de 2,85-2,90 m. Les briques des parois des entrecolonnements, à leur extrémité contre les colonnes, étaient taillées en arc de cercle pour épouser les fûts. Le nombre impair de cinq colonnes sur chaque face de la galerie semble incompatible avec un accès axial au sanctuaire, quel que soit le côté par lequel on y accédait, même si la face orientale, détruite dans sa totalité, n'a pas été reconnue à la fouille.

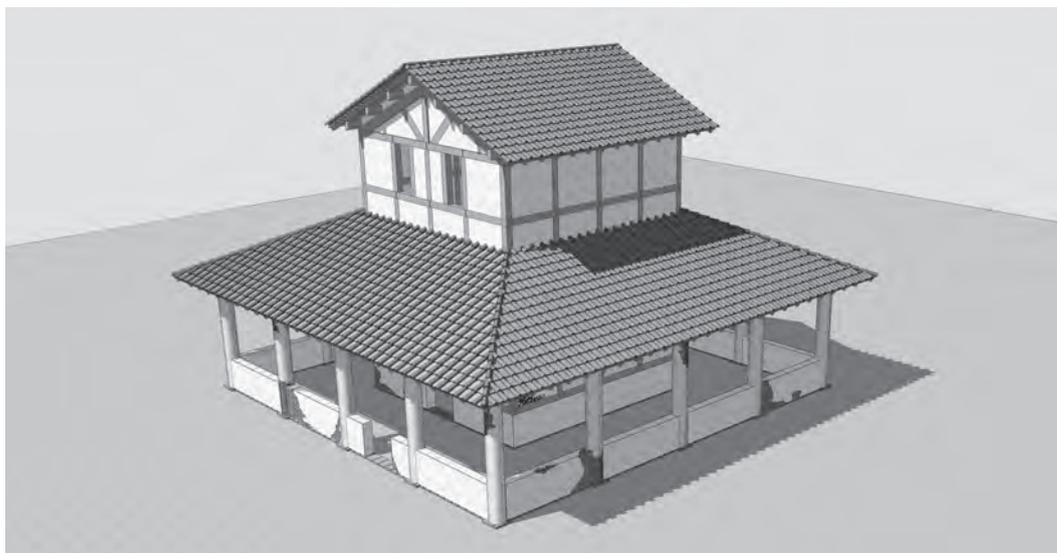
Le pavement des sols n'est pas conservé. La découverte d'un exemplaire déplacé semblerait toutefois indiquer que la galerie était dallée de petites tomettes en forme de losange posées sur un mortier de chaux. Quant à la *cella*, plusieurs briques de dallage, les mêmes que celles utilisées pour les élévations, étaient encore en place dans son angle sud-ouest sur

une préparation de chaux blanche de 2 cm d'épaisseur directement coulée sur la marne. Ce substrat est surélevé de 0,40 m environ par rapport à celui de la galerie. La toiture, dont la charpente était assemblée avec des clous, était couverte de *tegulae* et d'*imbrices* dont de nombreux fragments ont été trouvés dans les remblais de destruction, ce qui prouve une romanisation des procédés constructifs. *In fine*, cet édifice n'était sans doute pas construit en maçonnerie de briques pour la totalité de ses superstructures. Les parties hautes devaient être en *opus craticium*, comme c'est le cas de nombreuses architectures romaines (ill. 4).

Il est difficile de proposer une restitution par manque de comparaisons, car il s'agit du plus ancien *fanum* de la Gaule attesté par l'archéologie, peut-être un modèle (gaulois ou romain?). La tendance actuelle de la recherche est de faire du *fanum* une architecture de conception romaine. En effet, la technique de construction est évoluée et a nécessité « *des techniciens rompus aux pratiques de la construction en usage à Rome* » (Vidal 1974). Bien que proposée par G. Barrauol et M. Py (Barrauol 1994 ; Py 1992), il convient en revanche de nuancer l'insertion dans la série des premiers *fana* des sanctuaires de Nages-et-Solorgues (Castels) et Saint-Dionisy (Roque-de-Viou) dans le Gard (Olmer ce volume). Leur plan rectangulaire centré, à galerie ouverte sur deux côtés (Raynaud 2002, p. 614-615), s'inscrit plutôt dans un processus architectural méditerranéen.

Au nord, à proximité immédiate du *fanum*, une structure bâtie a été détruite par des travaux de terrassement conduits en dehors de tout contrôle scientifique. Dans les remblais de cette opération ont été extraits les fragments d'une dizaine de mètres carrés d'un sol en *opus signinum* à décor de tesselles. Ce sol grossier en béton de tuileau, d'une épaisseur totale de 0,65 m, était constitué d'un hérisson d'une épaisseur de 0,45-0,50 m. Celui-ci se composait de fragments de panses d'amphore de type Dressel I, soigneusement disposés en arête, et d'une couche, de 0,12-0,15 m d'épaisseur, ornée de tesselles blanches en calcaire délimitant un motif de grecque. Ce type de décor, qui se rencontre localement à Cornebarrieu, Rodez et Millau-La Graufesenque (*cf. infra*), est caractéristique des constructions italiennes et est en vogue aux II^e et I^{er} s. av. n. è.

Le matériel recueilli en stratigraphie est sans ambiguïté. La construction du *Fanum* se situe au milieu du I^{er} s. av. n. è. et son usage n'a pas dépassé le règne d'Auguste. Son édification a été mise en relation avec une inscription dédicatoire trouvée en 1879 à 300 m au sud du *fanum*, près de la ferme de Borde-Basse au point K de la carte de L. Joulin en



4. Vieille-Toulouse (Haute-Garonne), fanum de Baulaguët. Proposition de restitution axonométrique (DAO EAT/Chr. Darles, 2014).

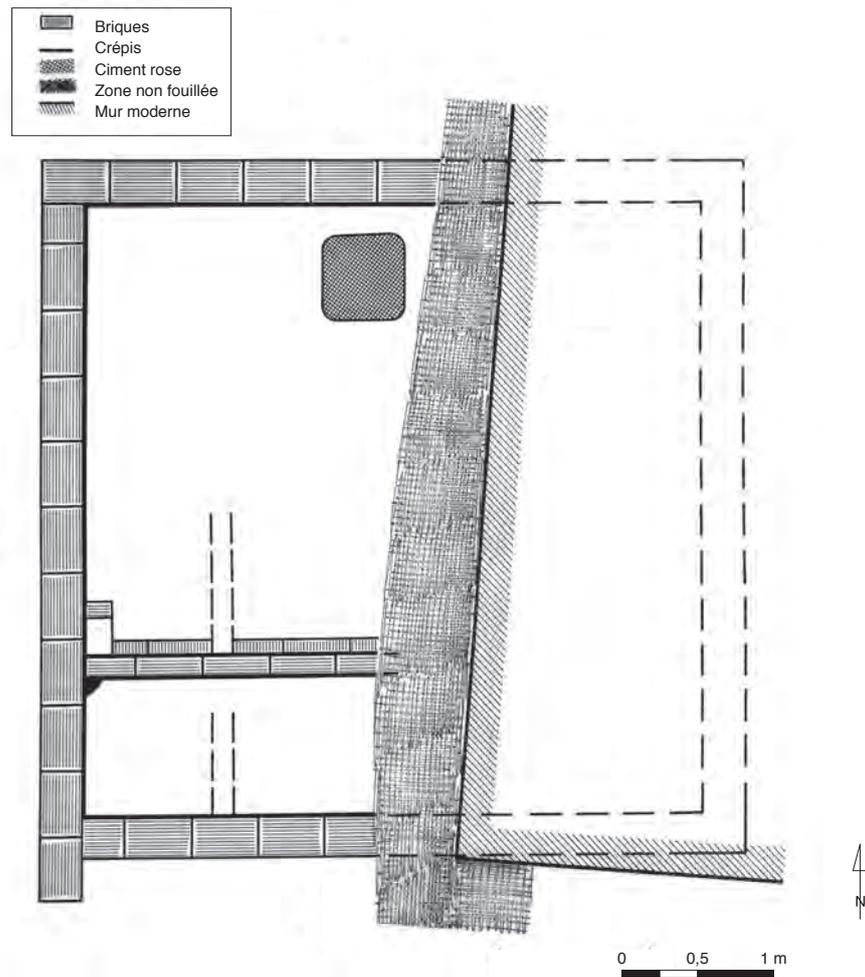
bordure de l'actuel CD 95 (Joulin 1917, p. 323-347). Elle mentionne la fondation en 47 av. n. è., par un collège d'hommes libres italiens ou romains et d'esclaves orientaux, d'un sanctuaire composé d'un temple, d'un socle et d'une terrasse (Sablayrolles 1988). Cette inscription pourrait également se rapporter à un autre sanctuaire, correspondant à des vestiges détruits par les travaux de terrassement, au sud du *fanum* de Baulaguët. M. Vidal y a observé un sol en *opus signinum* de grande épaisseur qui pourrait se rapporter à un édifice plus imposant de tradition italique.

Vieille-Toulouse (Haute-Garonne), la structure hydraulique de La Planho (Chr. D., M. V.)

En 1975-1976, le suivi des travaux d'aménagement d'un lotissement privé au lieu-dit La Planho a permis de dégager partiellement une importante structure hydraulique, bâtie à l'aide de briques et comblée d'un matériel archéologique très abondant du début du règne d'Auguste (Vidal 1976 ; Ugaglia, Jacquet 2013). La structure, peut-être un réservoir public ou un bassin de filtrage et de décantation, se présente sous la forme d'une cuve enterrée au sein d'une couche de marne compacte qui en forme le sol (*cf. supra*, ill. 3, n° 1, ill. 5-6). Orientée nord-sud, elle est construite avec des parois de briques épaisses bien ancrées dans le sol. Le côté ouest mesure 4,56 m hors tout. La partie est n'a pas été dégagée dans son intégralité, mais les observations de terrain laissent à penser que le réservoir était de plan carré ou presque et mesurait environ 4 m de côté interne. Sa profondeur totale, à partir du niveau antique, est de 3,30 m, ce qui correspond à quarante-neuf assises de briques (0,42 x 0,29 m

sur 5 cm d'épaisseur) montées à la chaux (joints croisés de 1 cm). Les parois étaient revêtues d'un enduit blanc à la chaux imperméable de 1 cm d'épaisseur. De nombreuses réfections sont visibles, réalisées le plus souvent avec un enduit rose caractéristique des structures hydrauliques romaines.

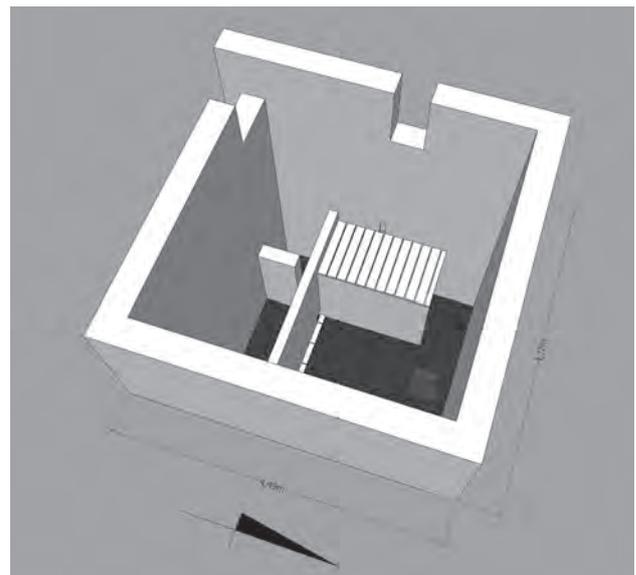
Les deux angles dégagés montrent une parfaite maîtrise de la maçonnerie en briques avec des chaînages de qualité. La paroi ouest se prolonge vers le sud sur 0,3 m. L'intérieur est divisé en deux parties de largeur inégale, de 0,92 m et de 2,90 m, par une cloison de 0,16 m d'épaisseur. On connaît sa hauteur grâce à la trace de son encastrement dans le mur ouest. Elle est bâtie sur une assise de répartition et sa faible largeur s'explique par le fait que les briques ont été brisées en deux. À sa base court une rigole creusée dans la molasse sur 5 cm de profondeur et 20 cm de largeur. Une cavité cubique, de 0,56 m de côté et 0,50 m de profondeur, a été creusée au pied du mur nord. Bien étanchéifiée par un béton de tuileau au fond et un mortier gris sur les parois, elle pourrait correspondre à un puisard de décantation obturé par deux tuiles. Deux murettes sud-nord, de 1,55 m de hauteur, viennent s'ancrer sur le mur sud et la cloison intermédiaire, sans toutefois rejoindre l'autre extrémité des murs. Leurs parois étaient abondamment crépies d'un mortier étanche blanc ou rose. Ces murettes ont été détruites lors d'une deuxième phase d'utilisation de l'ensemble. Plusieurs orifices, soit en partie basse au-dessus de l'assise de répartition, soit à mi-hauteur (à 0,37 m du fond et à 2,10 m de la paroi ouest), soit en partie haute (contre la paroi ouest au niveau du raccordement entre la cloison et la paroi extérieure ouest), permet-



5. Vieille-Toulouse (Haute-Garonne). Plan de la structure hydraulique de La Planho (d'après Vidal 1974).

taient à l'eau de circuler entre les deux bassins. L'usage de ce cloisonnement est sans doute lié à un platelage en bois, dont une trace subsiste sur la face interne de la paroi ouest. Sur cette même paroi, des traces d'encastres de boulins en appuis ou en contrefiches confirment la présence d'une ossature soutenant ce platelage. Une trace horizontale, visible dans la cuve nord sur sa face ouest, semble confirmer cette hypothèse. En revanche, aucune trace ne permet d'attester la présence de ce platelage dans le compartiment sud.

On ne connaît pas la provenance de l'eau ni sa destination ou s'il s'agissait d'eau potable ou d'eaux usées. En partie haute de la paroi ouest, on observe des traces d'usures dissymétriques et verticales liées à un frottement, qui peuvent correspondre aux mouvements répétitifs d'un instrument de levage fixé au platelage, sans doute destiné à recueillir de l'eau. Au vu des nombreux fragments de *tegulae* retrouvés dans les remblais de destruction, cet ouvrage complexe, qui remonte à l'époque pré-augustéenne, comportait une superstructure bâtie (ill. 6).



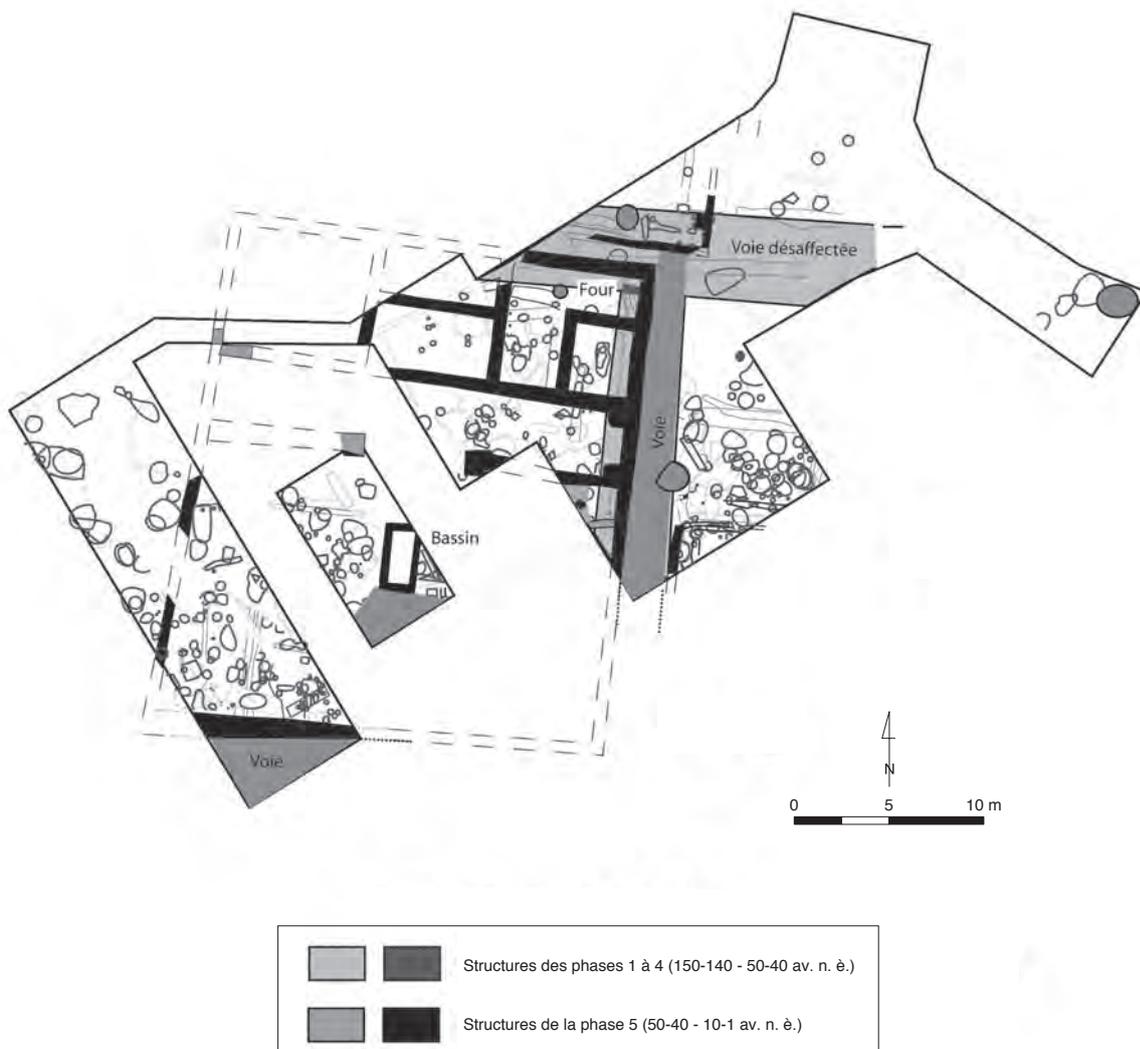
6. Vieille-Toulouse (Haute-Garonne). Proposition de restitution du premier état de la structure hydraulique de La Planho (DAO EAT/Chr. Darles, 2014).

Vieille-Toulouse (Haute-Garonne), la *domus* de La Planho (Ph. G.)

Les fouilles de l'*oppidum* de Vieille-Toulouse ont livré à plusieurs reprises des plans très partiels de maisons de type italique. Une fouille de l'Inrap en 2007 a révélé pour la première fois un bâtiment complet, occupant une bonne partie d'un îlot délimité par des voies de circulation (Gardes 2008 ; 2010 ; Benquet, Gardes 2008). Il s'agit d'une maison inscrite dans un rectangle de 29 x 25 m, dont les murs ont été en grande partie récupérés (*cf. supra*, ill. 3, n° 1, ill. 7-8).

La construction de l'état 5 comporte plusieurs parties bien différenciées. Au nord, se développe un corps de bâtiment compartimenté dont le côté ouest

n'a pu être fouillé. Au centre de cet espace se trouvent deux pièces allongées de 21 m² chacune. À l'est, se développent deux pièces de service imbriquées de 9 et 23 m² qui pourraient correspondre à une cuisine, comme le suggère la découverte d'un four domestique. L'épierrement systématique des murs a fait disparaître toutes traces des entrées et empêche de savoir comment on accédait d'une pièce à l'autre. Une galerie accolée à ce corps de bâtiment donne sur une cour ou un jardin à travers un large porche flanqué de puissants piliers quadrangulaires. Le sol est ici constitué d'un assemblage de tessons d'amphores. Les angles de la galerie ont, semble-t-il, été renforcés par des colonnes engagées dont ne subsistent que les négatifs. Ces caractéristiques font penser à la présence d'un étage, s'ouvrant au sud sur une terrasse coiffant la galerie. Au-



7. Vieille-Toulouse (Haute-Garonne). Plan des vestiges de la domus de la Planho (relevé/DAO INRAP/O. Onezime, Ph. Gardes, 2007).



8. Vieille-Toulouse (Haute-Garonne). Murs conservés en fondation de la domus de la Planho (cliché INRAP/N. Lebar, 2007).

delà, vers le sud, la fouille a révélé le sol d'une cour pavée de matériaux divers et agrémentée d'un bassin central. Celui-ci, rectangulaire (3 x 1,5 m), possède un sol en béton de tuileau (ill. 9). Même s'il n'a pas été formellement identifié, l'accès à la cour devait se faire côté sud par une rue sur laquelle s'aligne le bâtiment.

Des murs ne subsistent quasiment plus que les tranchées de récupération. Dans les portions les mieux conservées, le massif de fondation est formé d'assises régulières de gros galets montés à sec. Malgré l'état d'arasement des structures, le mode de construction des élévations peut être supposé à partir des matériaux découverts en position secondaire, principalement dans les tranchées, mais aussi dans des fosses environnantes. Les murs porteurs, installés sur une fondation en galets, ont été construits en briques liées au mortier, au moins pour leur partie inférieure. Le bâtiment comportait des colonnes, ce dont témoignent des quarts-de-rond en terre cuite et des fosses de fondation identifiées aux angles orientaux de la galerie. Les niveaux de circulation ont été en grande partie détruits, mais des éléments hors contexte témoignent

tout de même de l'existence de sols en *opus signinum* et en *opus tessellatum* bichrome noir et blanc. Les murs devaient être recouverts de peintures aux couleurs vives, à décor géométrique mais aussi figuratif, et au moins une partie de la couverture était constituée de *tegulae* et d'*imbrices*. Le mobilier et la stratigraphie situent la construction de cet édifice dans les années 50-40 av. n. è.

Les caractéristiques de ce bâtiment le rapprochent de constructions contemporaines connues en Gaule, notamment de plusieurs *domus* de Bibracte (Mont-Beuvray) dont la parenté est frappante (Luginbühl ce volume). On y retrouve une cour carrée, qui occupe les trois-quarts de la parcelle, flanquée sur un des côtés d'un corps de bâtiment rectangulaire. À partir des exemples de Bibracte, on peut sans doute identifier les deux pièces axiales successives comme une chambre et un *triclinium* et situer un espace de réception (*æcus*) à l'ouest. Quant à la pièce située à l'est, elle correspond à une cuisine. Ce modèle se retrouve par ailleurs dans les premiers lotissements de *Ruscino*, d'Orange et de Lyon et semble s'inspirer des maisons italiques comme celles de Pompéi.

Cornebarrieu (Haute-Garonne), Les bains (C. V.)

Le bâtiment a été découvert en 2005 lors d'un diagnostic prescrit à l'occasion du projet d'aménagement de la ZAC des Monges-Croix du Sud, au nord-ouest de Toulouse, et fouillé en 2007 (Veysseyre, Viers 2011, Viers, Veysseyre 2012). Malgré l'étendue de la zone explorée, aucune autre structure contemporaine n'a pu être rattachée à cet édifice. Cet apparent isolement doit cependant être pondéré par la présence très vraisemblable d'une occupation à l'ouest, de l'autre côté de la D65, dont les vestiges, peu perceptibles, ont été détruits à l'occasion de l'aménagement du lotissement de Bel-Soleil à la fin des années 1980. À l'époque, des épandages d'amphores avaient été signalés et des fours médiévaux avaient été fouillés sur ce secteur.

Les bains de Cornebarrieu s'inscrivent dans un plan presque carré de 5,25 x 5,75 m divisé en deux pièces, l'*apodyterium* et le *caldarium* (ill. 10, 11). Le sol est réalisé en *opus signinum* à décor de tesselles. Le tapis de l'*apodyterium* est constitué d'un méandre de svastikas et carrés à tesselle centrale, encadré par un filet alternant tesselles blanches et noires. Le centre de la composition est enrichi d'un petit rectangle constitué de trois fois six croisettes. Une banquette dont seul l'arrachement nous est parvenu, s'adossait aux cloisons intérieures. Le *caldarium*, auquel on accède par une petite porte, présente un sol décoré de deux panneaux rectangulaires comportant un quadrillage

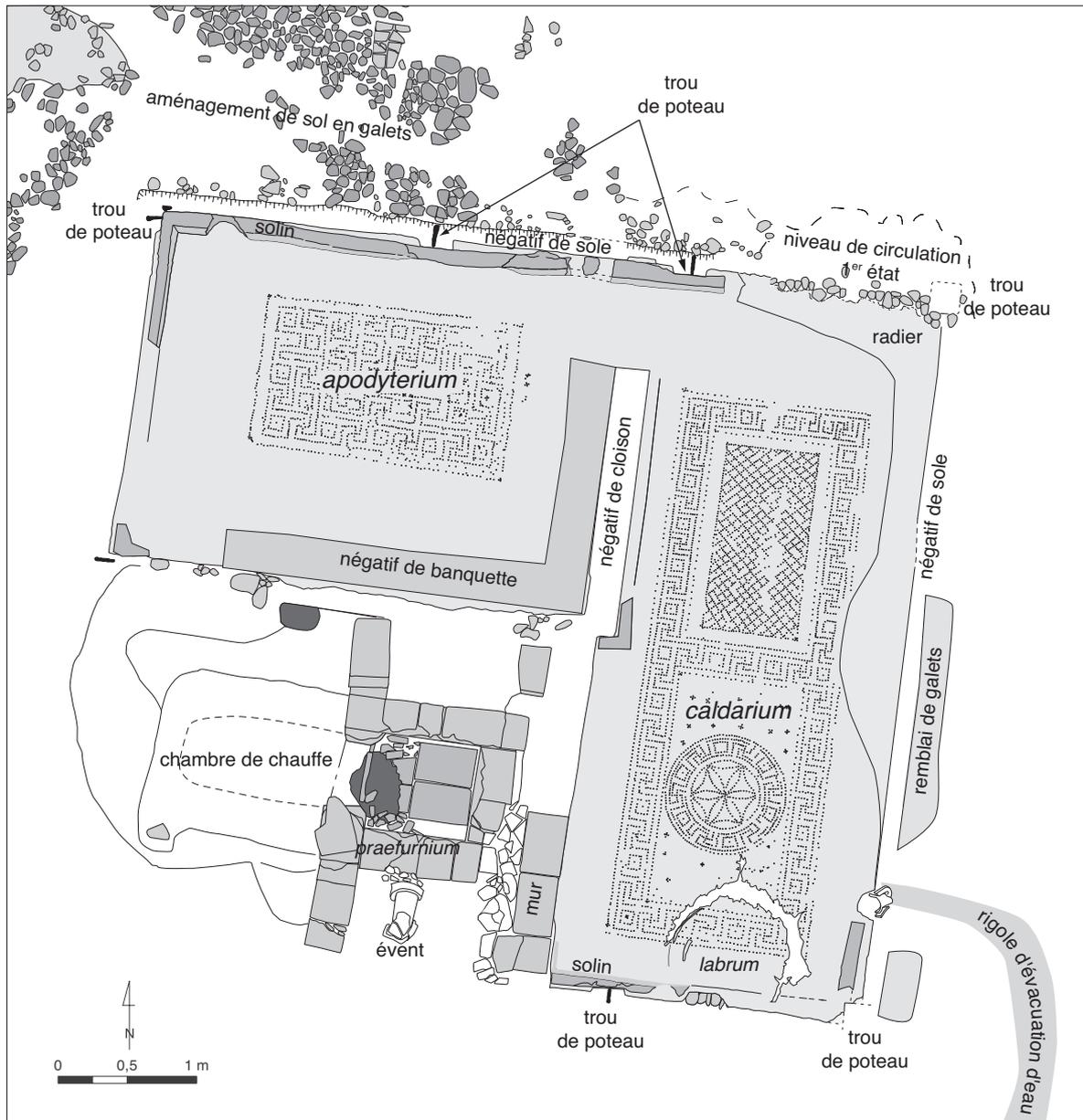


9. Vieille-Toulouse (Haute-Garonne). Bassin occupant le centre de la cour de la domus de la Planho (cliché INRAP/N. Lebar, 2007).

losangé pour le premier en entrant, un fleuron central à six feuilles pour le second. Ces deux panneaux sont encadrés d'un même méandre de svastikas et de carrés pointés, bordé de part et d'autre d'un filet de tesselles noires et blanches alternées. Au fond de la pièce, une empreinte circulaire témoigne de la présence d'un *labrum*, soigneusement récupéré lors de l'abandon de l'édifice, tandis qu'une baignoire maçonnée lui faisait face. Celle-ci s'implante sur un *praefurnium* enterré qui permettait de chauffer de l'eau. Seul ce dernier était conservé, les deux murs entre lesquels il s'inscrivait constituant les substructions du bloc-baignoire et de sa marche-margelle (ill. 12). Le bâtiment ne possédait aucun système d'alimentation en eau, mais une source naturelle située à proximité devait servir à l'approvisionnement. À l'exception du *praefurnium* maçonné de briques lydiennes (0,43 x 0,28 x 0,065 m), l'ossature du bâtiment était en bois. Des sablières basses coffraient le béton de tuileau de l'*opus signinum*, tandis que des poteaux de section carrée rigidifiaient les murs : quatre sur les parois nord et sud et trois à l'est et à l'ouest. Les pièces de bois étaient assemblées à mi-bois et clouées.

Des *tegulae*, utilisées en remploi dans la construction du *praefurnium* et retrouvées en remblai dans le comblement de ce dernier, indiquent que la toiture en était couverte. Les murs étaient enduits à l'intérieur ; les quelques fragments retrouvés sont de couleur blanche. Le sol était peint en rouge.

À part quelques rares fragments d'amphores italiennes du 1^{er} s. av. n. è. en remploi, le mobilier fait défaut. Cependant, les techniques de construction, les dimensions des briques et la nature du décor au sol et sur les murs renvoient à des pratiques constructives italiennes des deux premiers siècles avant notre ère. Les éléments de comparaison en Espagne et dans le sud de la Gaule nous renvoient ici dans le premier tiers du 1^{er} s. av. n. è. Le contexte d'implantation des bains de Cornebarrieu reste en suspens. Cependant, le plan du bâtiment, la présence d'une banquette dans l'*apodyterium* et sa situation isolée, pourraient renvoyer à des bains publics en relation avec un riche comptoir. Ils témoignent en tout cas de relations privilégiées avec le monde romain à La Tène finale.



10. Cornebarrieu (Haute-Garonne). Plan des bains (relevé INRAP/C. Viers, 2007).



11. Cornebarrieu (Haute-Garonne). Vue générale des bains lors de leur découverte (cliché INRAP/IJ. Briand, 2007).



12. Cornebarrieu (Haute-Garonne). Le praefurnium (cliché INRAP/O. Dayrens, 2007).

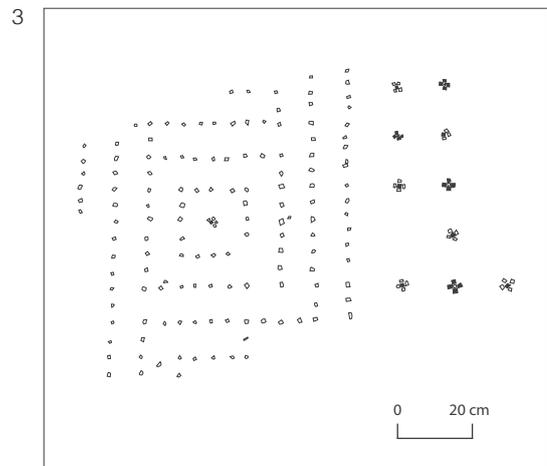
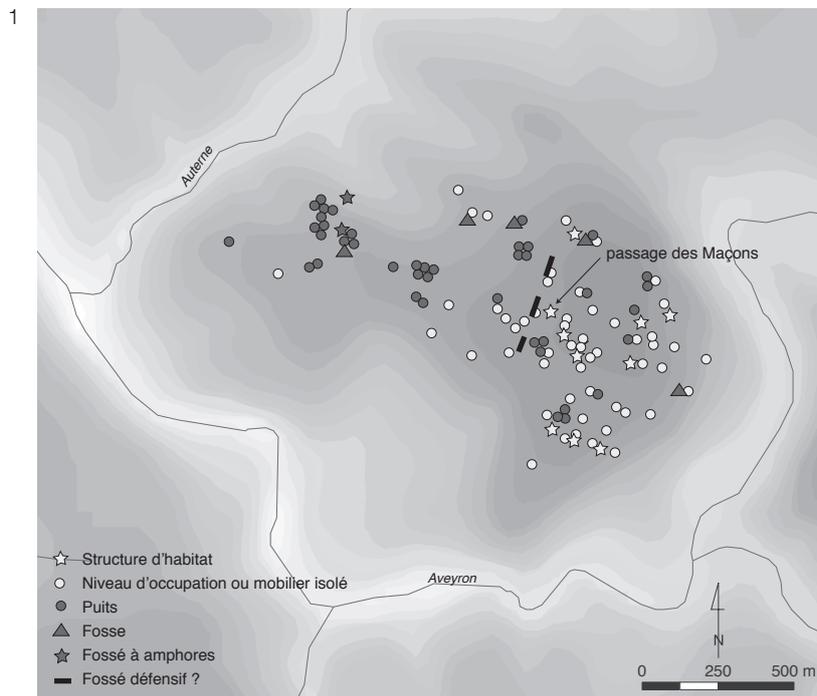
Rodez (Aveyron), passage des Maçons (D. S.)

En 1978, un vaste chantier de démolition et de terrassement, allant jusqu'à 3,50 m de profondeur, à l'emplacement d'une placette au cœur de l'agglomération gauloise et romaine de Rodez-*Segodunum*, chef-lieu des Rutènes, a donné lieu à d'importantes découvertes intéressantes les premiers aménagements de type italique en contexte gaulois (ill. 13, n° 1). Malheureusement, les travaux ont fait l'objet d'une simple surveillance sans fouille par L. Dausse, ce qui a limité considérablement la portée des informations collectées (Labrousse 1980, p. 471-472 ; Dausse 1982 ; Schaad, Dausse 2011).

Des sols en *opus signinum* à décor de tesselles blanches et noires sont apparus à 2,50 m de profondeur sur près de 400 m². Ces sols de béton de tuileau reposaient sur un hérisson de pierres et venaient au contact de maçonneries liées à la chaux et enduites. Plusieurs décors ont été identifiés. Au moins trois pièces étaient décorées de losanges blancs de 0,23 m de longueur et 0,14 m de largeur, bordés d'un filet alternativement blanc et noir (ill. 13, n° 2). La bordure du sol d'une autre pièce était formée d'une grecque blanche garnie d'un croisil-

lon blanc à cœur noir. La partie centrale de ce sol était ornée de lignes parallèles de croisillons, alternant un cœur noir dans un contour blanc et un cœur blanc dans un contour noir (ill. 13, n° 3). La disposition de ces croisillons n'est pas sans rappeler celle des sols de la galerie du temple de Cadayrac (*cf. infra*), situé à une dizaine de kilomètres de Rodez. Le fouilleur a associé à ces sols les restes d'une colonnade monumentale supportée par un stylobate. Aucune autre information sur ces installations, sans doute en relation avec une grande *domus* ou un édifice à caractère public, n'a été recueillie.

La chronologie n'est pas précisément assurée. Les sols en *opus signinum* de Rodez sont bâtis sur des niveaux de terre au contact de blocs de grès cyclo-péen agencés de La Tène finale. On peut cependant établir des parallèles stylistiques avec les sites rutènes géographiquement proches de Salles-la-Source et de Millau-La Graufesenque (*cf. infra*). Leur contexte et les décors appartiennent à une même source d'inspiration et nous renvoie à des architectures de type italique des deux premiers siècles avant notre ère et en usage chez les Rutènes durant La Tène D2.



13. Rodez (Aveyron), passage des Maçons.

1 : la butte de Segodunum avec la distribution des découvertes de La Tène finale, localisation du passage des Maçons (d'après un fond de plan tiré de Gruat et al. 2011, p. 141);

2 : détail des losanges et du filet bordant un sol en *opus signinum* à décor de tesselles (cliché L. Dausse, 1978);

3 : détail du décor de grecques et de lignes parallèles de croisillons d'un sol en *opus signinum* à décor de tesselles (d'après un calque réalisé sur pièce par L. Dausse, 1978).

Salles-la-Source (Aveyron), le temple de Cadayrac (D. S.)

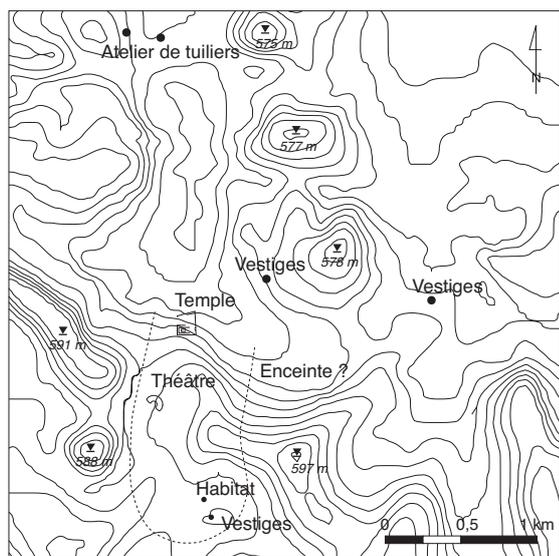
L'agglomération-sanctuaire rutène de Cadayrac (Pisani 2011, p. 664-667) est implantée sur un plateau calcaire du Causse Comtal, à une dizaine de kilomètres au nord de Rodez-*Segodunum*. Le site est connu par un article de l'abbé Cérés (Cérés 1874) décrivant les fouilles qu'il fait réaliser à des terrassiers vers 1864. Plusieurs bâtiments ont été dégagés (ill. 14), notamment un théâtre et un sanctuaire, dont le décor requiert toute notre attention dans le cadre de la présente étude.

La description de la découverte par Cérés est succincte et confuse et ne livre qu'une approche partielle. Le sanctuaire est illustré par trois documents : une planche gravée en noir et blanc (ill. 15) publiée dans les *Mémoires de la Société des Lettres de l'Aveyron* ; deux dessins aquarellés (ill. 16) conservés à Rodez au siège de la société, dont un est la reproduction en couleur de la gravure. À en juger par les dessins réalisés par P.-J.-U. Arribat, agent-voyer en chef, ce sanctuaire présente plusieurs états. L'édifice principal est un temple à *cella* rectangulaire de 6,7 x 4,6 m de côté interne. Ses murs, épais de 0,90 m et conservés sur une hauteur d'environ 0,80 m, étaient enduits d'un mortier décoré de peintures polychromes de couleur jaune, violette, rouge et bleue, formant des bandes parallèles de 4 à 10 cm. L'entrée à l'est était matérialisée par un seuil d'1,80 m de large conservant les restes des deux crapaudines en fer d'une porte à double battant. Contre l'angle

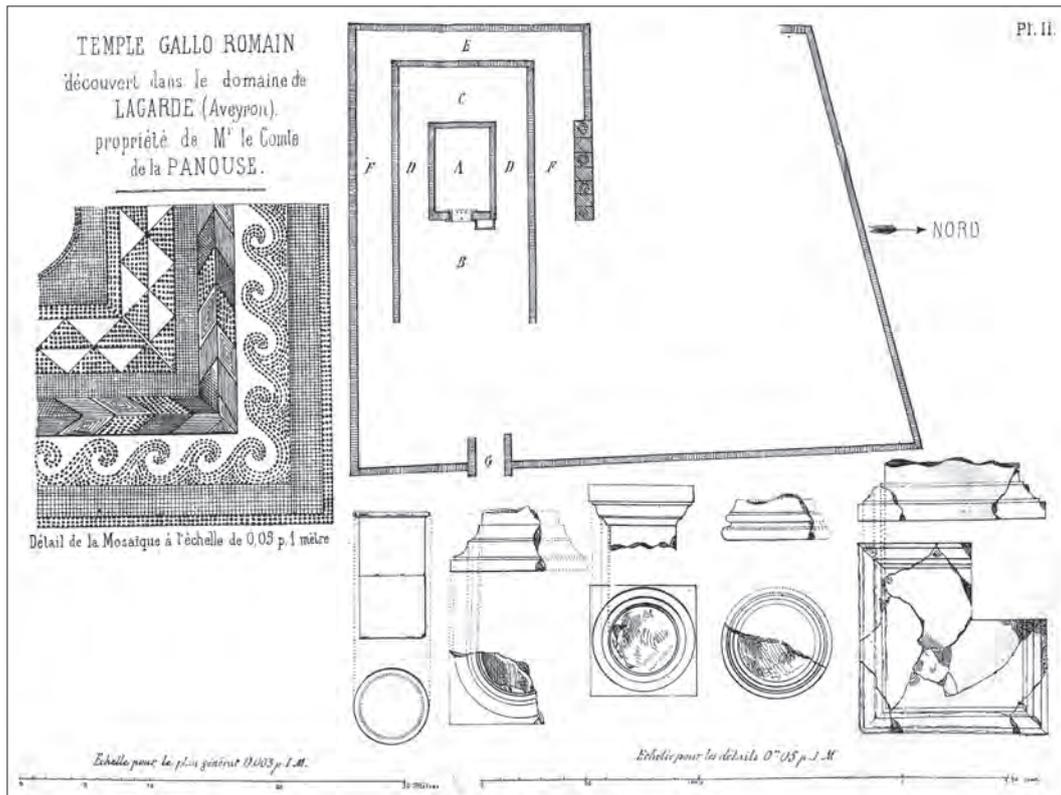
externe nord-est, un bloc quadrangulaire mouluré était posé à même le sol de mortier. La *cella* s'insère dans un espace enclos par un mur périphérique en forme de Pi, distant de 2,6 m sur les longs côtés et de 4,3 m à l'arrière. Les murs se prolongent de 5,7 m sur l'avant sans retour visible. Cérés mentionne toutefois qu'entre ces deux murs, qu'il qualifie de *pronaos*, se trouvait une robuste fondation qui avait pu porter un escalier de trois à quatre marches. Ce massif ne figure pas sur les dessins, ce qui nous prive d'un élément fondamental pour la restitution de la façade du temple. Un mur péribole, de 0,50 m de largeur, encadre ce dispositif ainsi qu'une esplanade au nord qui semble reliée au temple par un soubassement de 8 m de longueur, pourvu de quatre colonnes de type toscan en calcaire blanc (*cf. supra*, ill. 15). Une porte – qui n'est pas dans l'axe du temple –, large d'environ 2,20 m et munie de retours maçonnés, est aménagée dans le mur péribole est.

Le manque d'informations sur l'édifice laisse subsister une grande plage d'incertitude sur les possibles restitutions et attributions à un type d'édifice précis. Parmi les hypothèses envisageables, nous retiendrons celle qui est souvent admise d'un *fanum* à plan centré dit de "tradition celtique" (*cella* entourée d'une galerie) et celle, qui a notre préférence, d'un temple classique périptère muni d'un portique périphérique, comme le temple d'Aubigné-Racan dans la Sarthe. Dans son étude des sanctuaires rutènes d'époque gallo-romaine, J.-L. Schenck opte également pour une architecture classique (Schenck-David 2011, p. 497).

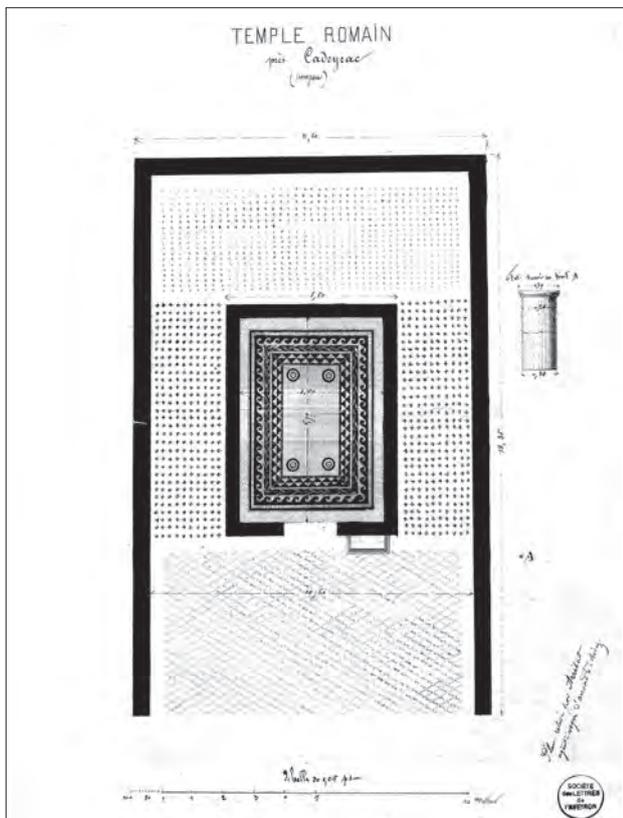
Les dessins d'Arribat (ill. 15, 16) permettent d'apprécier la disposition et les motifs des décors mosaïqués qui ornaient les sols de la *cella* et de la galerie périphérique. La description qu'en fait Cérés est sommaire et il faut se reporter aux dessins et aux quelques fragments de pavements conservés au musée Fenaille de Rodez pour en avoir une idée précise. Ces fragments sont sans doute les derniers vestiges préservés, puisque Cérés indique que la mosaïque était en grande partie détruite au moment de la fouille. Ils correspondent notamment à un des angles du pavement en *opus tessellatum* de la *cella* (ill. 17). Dans le détail des couleurs des cercles concentriques et dans l'orientation du décor en arêtes de poisson, la composition diffère quelque peu du dessin d'Arribat, ce qui peut s'expliquer par le fait que certains détails ont pu être laissés de côté en raison de l'échelle réduite du dessin ou que le fragment a pu être recomposé au moment de son intégration au musée, ce que suggère un mandat de paiement du 24 janvier 1865 pour sa restauration par un mosaïste (document conservé à la Société des Lettres de l'Aveyron).



Ill. 14. Salles-la-Source (Aveyron). Plan des vestiges gallo-romains de Cadayrac (d'après Pisani 2011, p. 663).



15. Salles-la-Source (Aveyron). Dessin du temple de Cadayrac par P.-J.-U. Arribat (d'après Cérés 1869-1873, p. 192, pl. II).



16. Salles-la-Source (Aveyron). Le temple de Cadayrac et ses décors (dessin à la plume rehaussé de couleur par P.-J.-U. Arribat ; Rodez, coll. Société des Lettres de l'Aveyron).



17. Salles-la-Source (Aveyron). Fragment d'angle du pavement de la cella conservé au musée Fenailles-Rodez (coll. Société des Lettres de l'Aveyron ; cliché MÉRAVILLES).

Le pavement de la *cella* couvre une surface d'environ 31 m². Sur un fond de tesselles blanches, un tapis central rectangulaire est entouré d'une large bordure polychrome. Des cercles concentriques de couleurs alternées (bleu, jaune, rouge et noir) et dont le centre est marqué par un croisillon noir, sont disposés dans les coins de la zone centrale. La bordure géométrique se compose, de l'intérieur vers l'extérieur, d'une bande rouge, d'une bande à damier de dents de scie noires, d'une alternance d'arêtes de poisson en opposition de couleurs (jaune, bleu, noir et rouge), d'une ligne noire de postes à enroulement simple, d'un filet triple noir et d'un filet double jaune (d'après la nomenclature de Balmelle *et al.* 1985). Enfin, une bande de tesselles blanches fait le raccord avec le mur.

Le sol des galeries latérales, en *opus signinum* de couleur jaunâtre, était décoré de croisillons bleus avec une tesselle blanche au milieu. L'arrière, également en *opus signinum*, était décoré de cubes blancs rangés en ligne. Le sol du *pronaos*, en béton de tuileau de couleur rouge, était couvert d'inclusions de tesselles blanches disposées en losanges. Le passage entre les trois côtés de la galerie du temple et le mur péribole présentait également un sol en *opus signinum*.

Aucune donnée archéologique fiable ne peut être exploitée pour dater la mise en place du temple et de son décor. Cérès décrit du mobilier trouvé dans les gravats couvrant les sols de la galerie, mais il n'est pas possible de l'attribuer à un état précis. La vingtaine de monnaies recueillies s'échelonne entre le règne d'Auguste (as de Nîmes) et la seconde moitié du IV^e s. de n. è. Les fragments de colonnes sont d'ordre toscan et, bien que leur étude métrologique puisse permettre d'apporter des indications sur les élévations, elles ne permettent aucune datation. C'est donc vers les mosaïques et leur décor qu'il faut se tourner pour tenter une approche chronologique. Dans le toujours utile *Recueil général des mosaïques de la Gaule* paru entre 1957 et 1991, peu de mosaïques ont des décors de postes comparables à Cadayrac, mais toutes sont datées du Haut-Empire (Avignon, Orange, Le Pègue, Trèves). Ces datations doivent être revues, ou du moins affinées, à la lumière de découvertes récentes dans des contextes stratigraphiques mieux calés. Dans une des communications de ce colloque, F. Olmer a présenté sa fouille d'une *domus* gauloise érigée sur l'*oppidum* de l'Ermitage à Alès (Gard), dans le territoire des Volques Arécomiques (Blanc-Bijon, Olmer 2011; Olmer ce volume). L'habitation, construite dans les années 60-50 av. n. è., est ornée d'une mosaïque polychrome dont certains décors de la bordure et leur juxtaposition peuvent être rapprochés de la mosaïque de Cadayrac. L'emploi de l'*opus signinum* à décor de tesselles est par ailleurs connu chez

les Rutènes : à Millau-La Graufesenque, dans une *domus* dont le décor du pavement est daté stylistiquement des années 100 à 50 av. n. è. (*cf. infra*) et à Rodez, dans un édifice urbain mal daté situé au contact de niveaux gaulois de la seconde moitié du II^e s. ou du I^{er} s. av. n. è. (Schaad, Dausse 2011, p. 608-611; *cf. infra*).

Quoi qu'il en soit, les décors mosaïqués du temple de Cadayrac sont d'une grande qualité et font référence à un registre décoratif d'influence italique. L'association d'un *opus tessellatum* à un *opus signinum* à décor de tesselles nous renvoie à des pratiques d'artisans spécialisés qui exerçaient leur art en Italie et en Espagne aux deux premiers siècles avant notre ère et en Gaule dans le courant du I^{er} s. av. n. è. Nous ne pouvons donc exclure que le temple de Cadayrac et son décor appartiennent à une époque antérieure au règne d'Auguste où les élites rutènes, empreintes de culture romaine, avaient noué des liens de clientélisme et d'alliance avec la *gens* républicaine (Gruat *et al.* 2011).

Millau-La Graufesenque (Aveyron), un décor mosaïqué d'époque républicaine (C. V.)

Cette découverte a été faite à l'occasion des fouilles menées par L. Balsan entre 1950 et 1952 au marché du confluent de *Condatomagos*, une agglomération gauloise et romaine en territoire rutène (Schaad 2007, p. 69-75, 327). La fouille menée par des terrassiers, sans grand souci de la stratigraphie et des liens entre les structures, s'est concentrée essentiellement sur la collecte des céramiques sigillées, produites en grande masse à La Graufesenque. Les rapports de fouille reflètent assez bien cet état d'esprit. La description des couches est déconnectée des maçonneries qui sont à peine décrites, tandis que l'essentiel des commentaires concerne les céramiques. L. Balsan fut néanmoins le premier à prendre en considération les niveaux sous-jacents de l'âge du Fer. Au terme de trois années d'investigations, plus de 265 m² ont été fouillés (ill. 18). Les données exploitables sont réunies dans les rapports de fouilles, des articles et un fonds photographique déposé à la Société des Lettres de l'Aveyron. À la fin de chaque campagne, le sondage était rebouché et les vestiges sont restés préservés sous plus d'un mètre de remblai.

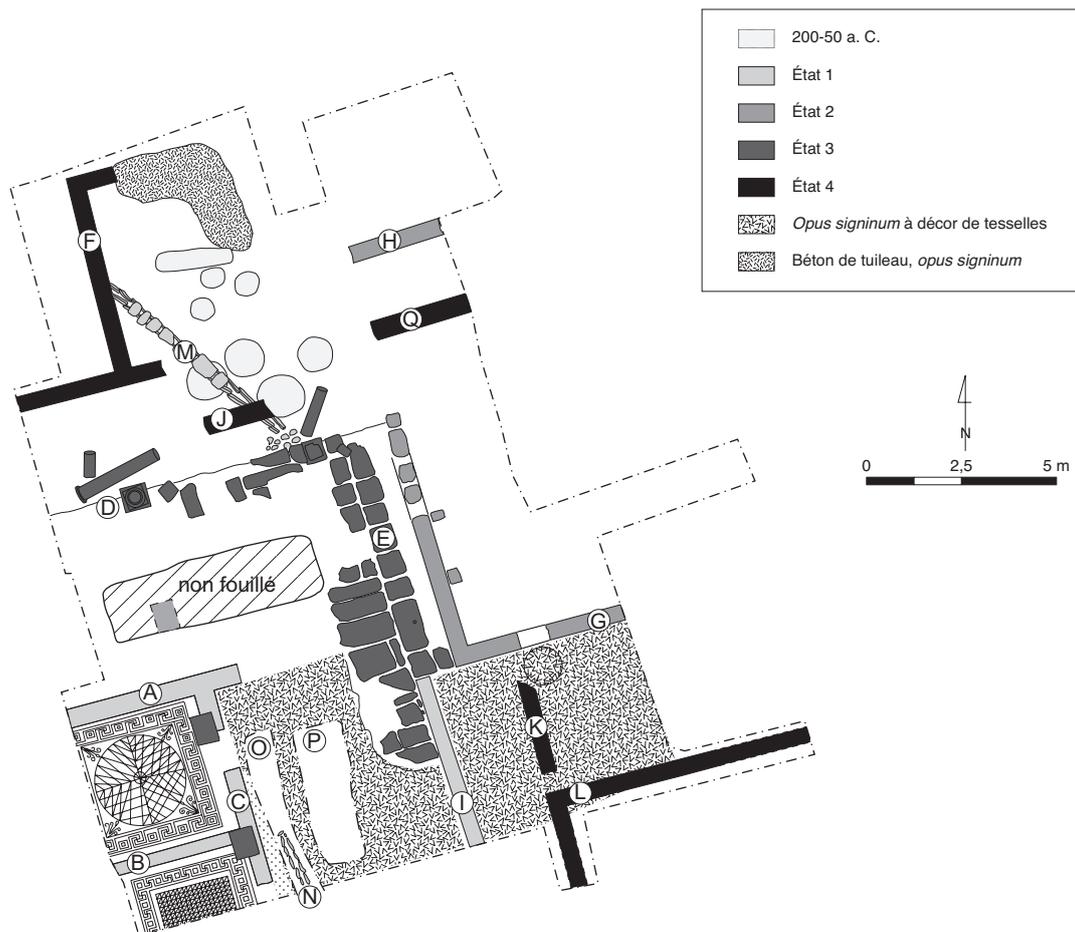
L'occupation la plus ancienne apparaît entre 1,3 m et 1,9 m de profondeur. Elle se compose d'un niveau très charbonneux qui s'étend sur la totalité de l'emprise de la fouille et de quelques fonds de fosses qualifiées de sépultures à incinération en raison de leur comblement cendré. Mais cette interprétation n'est aujourd'hui plus d'actualité. Un mobilier amphorique abondant a été mis au jour, ainsi que des céramiques

communes et campaniennes, deux bracelets en bronze et quelques monnaies gauloises. L. Balsan note dans le tiers septentrional de la fouille la présence d'un niveau de galets de 0,25 m d'épaisseur faisant l'interface entre la couche romaine et celle de La Tène.

De nombreux murs, orientés nord-nord-ouest/ouest-sud-ouest, et des sols en béton, reposant directement sur le niveau des structures en creux, définissent des espaces appartenant à plusieurs phases d'aménagements. La plus ancienne (état 1) correspond à trois pièces au sol en *opus signinum* à décor de tesselles, encadrées de murs en moellons calcaires montés au mortier de chaux (ill. 19). Le mur nord (A), d'environ 0,50 m de largeur, se prolonge au-delà des pièces vers l'est. Le mur B qui sépare les deux pièces ne mesure que 0,35 m de largeur. Le mur est (C) est arasé au niveau du sol, mais semble d'une largeur proche du mur A. Les deux pièces ouvrent à l'est. De ce côté, l'auteur mentionne la présence d'une « faible bande mosaïquée »,

par ailleurs visible sur les photos, qui indique qu'une troisième pièce devait posséder un sol en *opus signinum* à décor de tesselles. L'étendue de cette pièce beaucoup plus grande est inconnue. La seule information qui la concerne est la présence de béton sur la totalité de la surface jusqu'au mur I, mais apparemment beaucoup plus dégradé. L. Balsan nous explique qu'il n'a effectué que deux sondages sous le béton (en O et P) et que celui-ci est « rompu par un prolongement du dallage » (E). Un caniveau (M) au nord-est, formé de petites dalles calcaires inclinées en "V" et d'autres formant la couverture, appartient peut-être à cette phase. En stratigraphie, il est couvert par le dallage de grès (E) et est installé dans le niveau charbonneux de La Tène. Une structure similaire (N), mais sans couverture, a été découverte à proximité du mur C.

La pièce nord-ouest présente un tapis carré de 3,5 m de côté, dont une des extrémités se poursuit sous la berme. Le décor se compose de tesselles blanches



18. Millau-La Graufesenque (Aveyron). Proposition de phasage des vestiges de la domus du I^{er} s. av. n. è. et du Haut-Empire, d'après le plan des fouilles de L. Balsan (1950-1952) (DAO D. Schaad).



19. Millau-La Graufesenque (Aveyron). Les deux pièces en opus signinum à décor de tesselles de la domus du I^{er} s. av. n. è. (coll. Société des Lettres de l'Aveyron, cliché L. Balsan, n° 12 549).

et noires incrustées dans le béton. Il représente un bouclier de 2,4 m de diamètre, dont le bord est noir et qui se divise en quatre secteurs perpendiculairement au cadre. Chaque quart est garni de lignes formant plus ou moins des losanges, sans souci de symétrie. Le bouclier s'inscrit dans un méandre de svastikas et de carrés doubles pointés, encadrés de filets blanc à l'intérieur, noir à l'extérieur (largeur totale du méandre 0,50 m). Le méandre n'est que partiellement visible à l'ouest, et il est possible que la pièce se poursuivait au-delà. Enfin, les écoinçons sont garnis de palmettes ouvertes à cinq branches flammées (ill. 20). La pièce sud-ouest, qui se poursuit au-delà de l'emprise fouillée à l'ouest et au sud, présente un tapis de 3 m de large. Un méandre de svastikas et de carrés à tesselle noire centrale, cerné de filets noirs, encadre le motif central (largeur: 0,40 m). Celui-ci est constitué d'un quadrillage dont chaque carré d'environ 0,10 m est barré sur sa diagonale.

Ce type de décor trouve des parallèles dans le *Latium* et en Campanie, ainsi qu'en Hispanie entre la seconde moitié du II^e et le I^{er} s. av. n. è. Il utilise des motifs géométriques parmi les plus répandus chez les artisans mosaïstes: grecques, boucliers garnis de losanges ou de rosaces, quadrillages, croisettes, écailles... que l'on pouvait décliner et combiner à l'envie. Ces pavements ont été retrouvés dans des contextes divers de bâtiments publics ou privés. Leur qualité hydraulique a permis leur mise en

œuvre dans des bassins ou des édifices de bains comme à Cornebarrieu en Haute-Garonne (Viers, Veyssière 2012; cf. *supra*), bien qu'on les trouve aussi dans les pièces d'apparat et de réception des riches *domus*. La *villa* Prato de Sperlonga dans le *Latium* est une parfaite illustration de ces divers usages (Broise, Lafon 2001, p. 69-75). En Hispanie, l'*æcus* de la *domus* de Likine (Vicente Redon *et al.* 1991; Belarte, Principal ce volume) constitue un des exemples les plus connus d'*opus signinum* à décor de tesselles. Rappelons par ailleurs que les *cubacula* de cette résidence sont pavés de la sorte et ouvrent sur un vaste *atrium*. On citera également l'*opus signinum* de *Lucentum* (www.marqalicante.com), ou celui de la crypte de la cathédrale Santa Maria la Vieja de Cartagène (www.regmurcia.com), tous deux présentant un bouclier garni de losanges qui s'inscrit dans un méandre de svastikas et de carrés pointés. Le contexte, le plan des pièces et la qualité du décor, suggèrent d'interpréter le bâtiment de La Graufesenque comme une *domus*.

Dans les phases postérieures, un nouveau parti architectural est adopté. Sur l'arasement de la *domus*, de nouvelles maçonneries sont installées, parmi lesquelles on identifie un portique composé d'une base de colonne en place (D) et de deux autres bases implantées sur les murs des deux pièces de la *domus*. L'entraxe de ces bases permet de restituer une colonne intermédiaire à un emplacement qui n'a apparemment

pas été fouillé. Les dalles (E), dont la relation avec le mur G est difficile à établir, en font sans doute partie et pourraient être les vestiges du pavement d'un *atrium*. Parmi les dalles de grande dimension (1,50 m de long), L. Balsan distingue quelques éléments en remploi.

La pièce limitée par les murs I et G est pavée d'un béton. Situé plus haut que le sol des deux pièces primitives, il appartient probablement aux phases 2 ou 3. L. Balsan mentionne la présence, face à la porte du mur G, d'une dépression en cuvette dans le béton qu'il qualifie de « *sorte de bassin rudimentaire intentionnel* » et qui évoque le pédiluve dont sont dotés certains *balnea*. D'autres maçonneries témoignent d'une nouvelle phase de transformation : les murs K et L sont construits sur le béton ainsi que le mur F, sans doute contemporain puisque la base de sa fondation se trouve au-dessus du niveau du dallage.

L'interprétation de ces vestiges est extrêmement délicate mais l'hypothèse d'une *domus* reste la plus convaincante. Les dimensions des deux pièces primitives les apparentent à des *cubicula* donnant sur un *æcus*, ce qui devra être confirmé par la fouille. Quoi qu'il en soit, la présence de cette architecture italique à *Condatomagos* vers le milieu du I^{er} s. av. n. è. pose la question de son commanditaire : un marchand romain implanté au marché du confluent ou un édile rutène voulant marquer son attachement à la culture romaine ?

Roquelaure (Gers), l'*oppidum* de La Sioutat (Ph. G.)

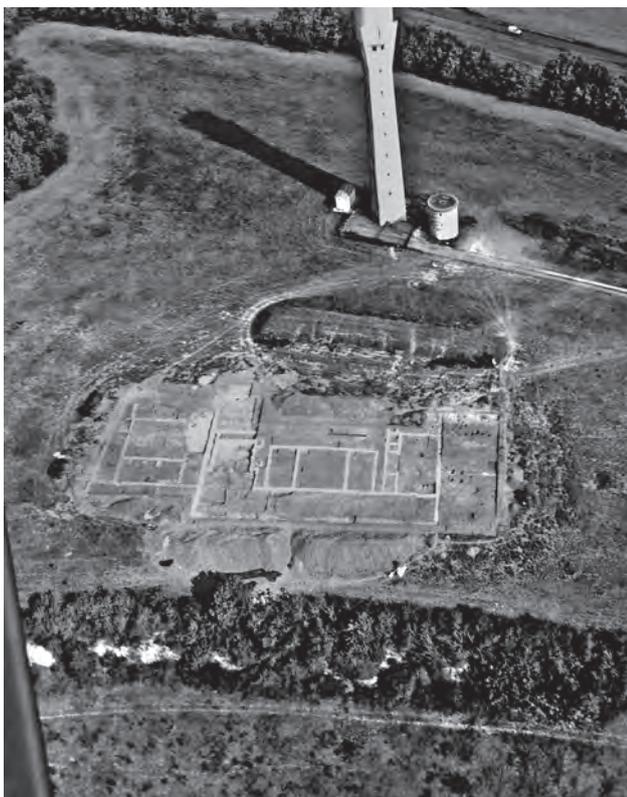
L'*oppidum* de la Sioutat occupe un éperon de 7 ha protégé par un rempart (ill. 21, n° 1). Il correspond à une agglomération surtout active à partir du II^e s. av. n. è. et qui se maintient jusqu'au début du I^{er} s. de n. è. (Gardes 2011a; Gardes *et al.* 2011b; Gardes 2011b; Gardes *et al.* 2011a; Gardes 2013a; Gardes *et al.* 2013; Gardes 2014). Une fouille engagée en 2007, à l'emplacement d'anciennes explorations des années 1960, a permis d'étudier deux bâtiments de plans et de décors italiques.

Les matériaux de construction italiques apparaissent sur le site dès les années 40 av. n. è. Il s'agit concrètement de *tegulae*, d'enduits peints et d'éléments de sols en mortier trouvés en dehors de tout contexte architectural et représentés en faible quantité. Il est à noter que ces innovations se manifestent dans un contexte d'évolution architecturale marqué par l'émergence d'un nouveau type de bâtiment à plan complexe, contrastant avec les constructions unicellulaires jusqu'alors connues sur le site. La situation évolue au début du règne d'Auguste (vers 25-20 av. n. è.) avec la construction de deux maisons de type italique (ill. 21, n° 2).

Depuis 2007, les recherches ont progressivement révélé le plan d'un édifice à fondations de pierres sèches (ill. 21, n° 2a; Bâtiment 2) situé à l'ouest de celui mis



20. Millau-La Graufesenque (Aveyron). Détail du méandre et du bouclier décorant le sol en opus signinum de la pièce nord de la domus du I^{er} s. av. n. è. (coll. Société des Lettres de l'Aveyron, cliché L. Balsan, n° 12 575).



21. Roquelaure (Gers), La Sioutat. Vue de la fouille en cours (cliché aérien A. March).

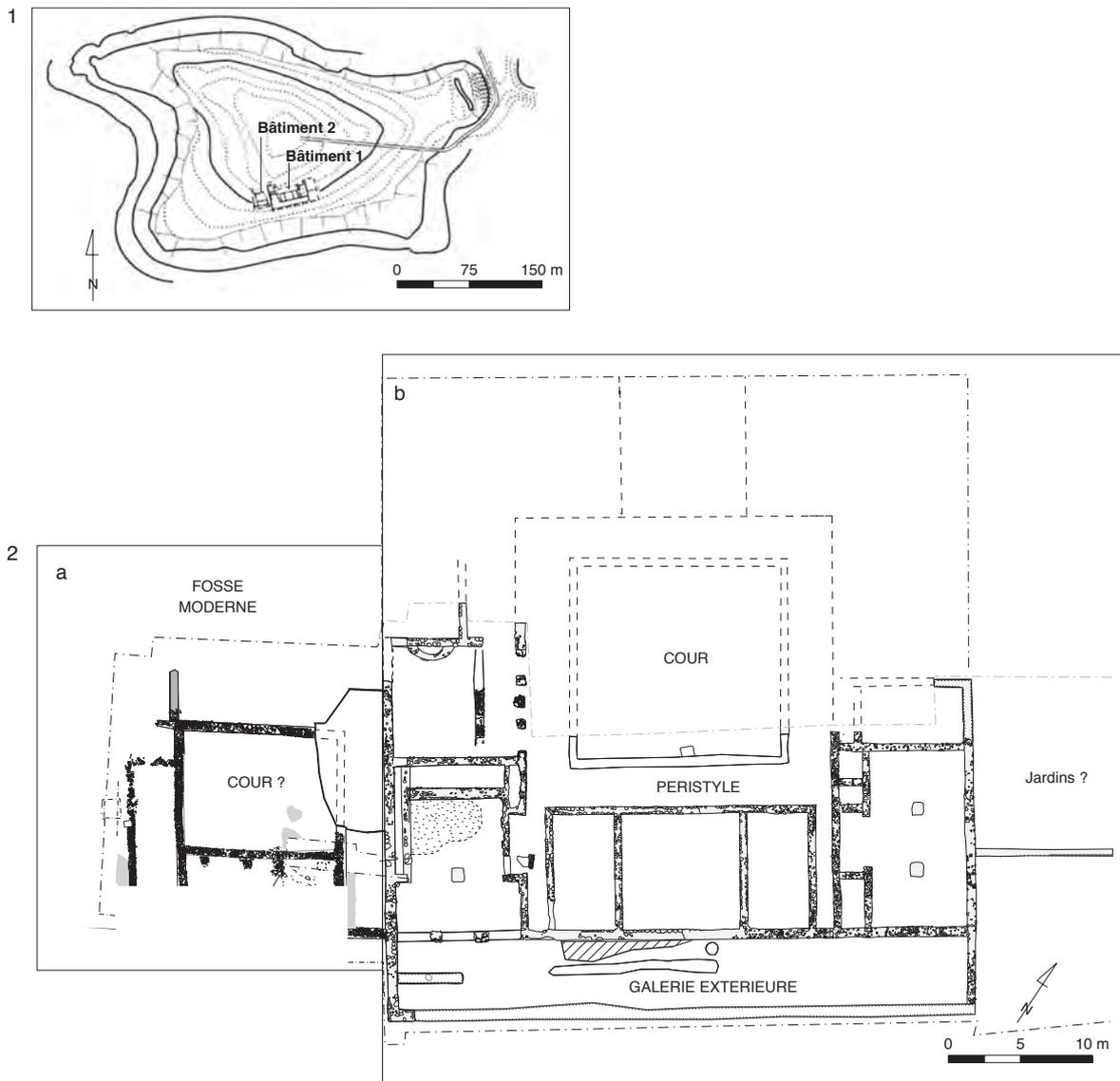
au jour lors de premières fouilles réalisées en 1962 (Gardes 2013a). Il a subi une intense érosion qui a fait disparaître la quasi-totalité des sols et des murs dont seules les fondations ont été conservées. Celles-ci sont construites en pierres sèches, régularisées en surface par un assemblage de grosses pierres plates liées au mortier qui forme, sans doute, l'assise de réglage d'une élévation en terre disparue (pisé, pans de bois ?). Nous disposons désormais du plan pratiquement complet de l'édifice. Cependant, sa partie est a été partiellement détruite par une fouille réalisée dans les années 1960 et l'érosion a entamé le côté nord. Dans son état actuel, la construction se présente comme un espace rectangulaire de 17,1 x 13,45 m qui s'organise, semble-t-il, autour d'une cour centrale de 10,8 x 7,6 m, encadrée sur trois côtés par des pièces oblongues. Celle à l'est est compartimentée. Au sud, se développe une pièce rectangulaire de 4,7 x 10,6 m qui recèle un massif de pierres sèches pouvant correspondre à la base d'un escalier.

Même s'il est apparu très arasé, ce bâtiment présente toutes les caractéristiques d'une maison romaine dotée d'une cour et d'un espace de vie, ce qui est conforté par la découverte de fragments de sols de mortier, d'enduits peints et de très nombreuses tes-

selles de mosaïque. Sa structure modulaire et son organisation interne renvoient à des modèles de maison italiques de conception élémentaire, dont les principales caractéristiques se retrouvent notamment dans certaines petites *domus* de Bibracte (Luginbühl ce volume). Nous aurions donc affaire ici à une des premières expressions de l'architecture domestique italique dans la province d'Aquitaine.

Un second bâtiment (ill. 21, n° 2b; Bâtiment 1), plus vaste, avait déjà été partiellement fouillé dans les années 1960 et son plan complet avait été révélé par un cliché aérien en 1987 (Gardes 2013a). La fouille ne concerne que sa partie sud, mais les principales caractéristiques de l'édifice peuvent désormais être fixées: il s'inscrit dans un quadrilatère relativement régulier de 40 m de côté environ et présente une cour centrale à péristyle qui donne sur quatre ailes latérales occupées par une série de pièces en enfilade. Le bâtiment est agrémenté côté sud par une galerie extérieure. L'aile nord n'est documentée qu'à travers le cliché aérien, qui révèle l'existence d'une série d'au moins trois pièces. Pour sa part, l'aile orientale est occupée par au moins deux salles, dont seule la plus au sud a été explorée et provisoirement interprétée comme un espace de service (cuisine?). Les données sur l'aile ouest sont également encore très partielles: on distingue au nord une vaste pièce, sans doute de réception, précédée d'un vestibule, et au sud une salle plus importante donnant sur la galerie et offrant une vue dégagée sur la vallée du Gers. L'aile sud comprend une vaste pièce centrale encadrée de deux espaces symétriques deux fois moins grands.

Les maçonneries s'inscrivent dans la même phase et témoignent d'un mode de construction cohérent. Seuls les murs de l'aile sud de la cour restent en partie en élévation. Ils ont subi un arasement progressif dans le sens de la pente, les élévations conservées oscillant entre quatre à cinq assises au nord et une, voire aucune, au sud. Les fondations ont été aménagées en tranchée pleine et sont formées d'un blocage d'éclats et de moellons de calcaire noyés dans un mortier de chaux très résistant. Tous les murs de cette aile présentent une semelle de fondation débordante. L'élévation est constituée d'assises régulières et alternées de moellons suivant le sens de la pente. Les moellons, de modules variables et majoritairement oblongs, sont parfois soigneusement taillés, mais le plus souvent grossièrement équarris. Dans la pièce centrale, les joints des murs ouest et nord apparaissent largement débordants, donnant aux parements un aspect de surface "beurré". Mais, en réalité, les parois étaient probablement revêtues d'un enduit de texture granuleuse, à surface lissée, dont témoignent des plages très mal conservées.



22. Roquelaure (Gers), La Sioutat (relevé/DAO Ph. Gardes, A. Coiquaud, O. Onezime).
 1. Localisation des bâtiments sur l'oppidum de la Sioutat ; 2a : Plan du bâtiment 2 ; 2b : Plan du bâtiment 1.

Au moins une partie des pièces étaient décorées de peintures murales, aujourd'hui exposées au musée d'Auch. Il s'agit de réalisations tout à fait exceptionnelles à l'échelle de la Gaule, par leur précocité mais aussi par la richesse iconographique et la qualité d'exécution. Elles présentent notamment d'importantes similitudes avec celles du Palais d'Auguste à Rome. Aucun sol de circulation n'a été identifié en raison de l'impact de l'érosion mais des éléments épars témoignent de l'apparat de la demeure avec des éléments de mosaïque noire et blanche et des fragments de sols en béton de chaux.

La présence de ce second édifice sur le plateau de La Sioutat soulève de nombreuses questions. Son plan est clairement emprunté au modèle de la maison italique à cour centrale, dont on trouve très tôt des exemples dans les provinces romaines limitrophes de Transalpine (Orange) et surtout de la Tarraconnaise (*Ampurias*, La Caridad de Caminreal). Au-delà de l'arc méditerranéen, les mentions se raréfient mais on doit tout de même citer les exemples emblématiques de Bibracte (Luginbühl ce volume), de Lyon ou du Magdalensberg (Autriche).

SYNTHÈSE

Bien que nous soyons sans doute loin du compte et que de nouvelles découvertes ou interprétations pourront bouleverser l'état de nos connaissances, la diffusion des matériaux et des techniques de construction italiques se situe dans le premier tiers du I^{er} s. av. n. è. Et si l'origine de la matière première est très certainement locale, les procédés de transformation en matériaux de construction sont sans aucun doute importés. Les outils (comme les fours de tuiliers et les fours à chaux) et les savoir-faire sont l'apanage d'une main-d'œuvre spécialisée probablement d'origine extérieure.

Sur l'*oppidum* de Vieille-Toulouse, dont l'habitat est concentré sur une trentaine d'hectares formant le replat de La Planho, un urbanisme articulé à partir d'un réseau de voies ortho-normé se développe dès la fin du II^e s. av. n. è. (Gardès 2010). La fouille préventive réalisée en 2007 (Gardès 2008, *cf. supra*, notice) montre que le bâti se concentre alors le long des rues et que l'intérieur des îlots comporte des espaces ouverts. C'est au cours de La Tène D2 que l'habitat se densifie et que le cœur des îlots est progressivement bâti. Bien que partiellement dégagés, des bâtiments clairement inspirés de modèles italiques voient le jour à partir du milieu du I^{er} s. av. n. è et concerne tant l'habitat, avec une *domus* datée à partir de 50-40 av. n. è., que les monuments publics, représentés par une structure hydraulique et un *fanum* étudiés dans les années 1970 (*cf. supra*, notices). La pénétration de l'architecture italique n'a pas seulement touché le cœur des agglomérations; elle s'est aussi diffusée dans la campagne. Toujours dans la *Provincia*, les bains romains privés ou publics de Cornebarrieu (*cf. supra*, notice), dont l'installation se situe dans le premier tiers du I^{er} s. av. n. è., constituent un des exemples les mieux conservés de la diffusion d'un mode de construction nouveau qui se retrouve au même moment en Gaule du Sud et dans l'Hispanie citérieure.

Chez les Rutènes, la présence d'une architecture italique a été essentiellement reconnue par les sols en *opus tessellatum* (Salles-la-Source) et en *opus signinum* à décor de tesselles (Rodez et Millau-La Graufesenque). Dans les trois cas (*cf. supra*, notices), le contexte de découverte renvoie à un environnement public ou résidentiel implanté au centre du pouvoir (Rodez-*Segodunum*) ou en des lieux de rassemblements et d'échanges (Millau-La Graufesenque, Salles-la-Source). Le phénomène a également touché le territoire des Ausques aux II^e et I^{er} s. av. n. è., notamment sur l'*oppidum* de Roquelaure-La Sioutat dont la

dernière étape d'occupation voit, vers 25-20 av. n. è., la construction de résidences aristocratiques de type italique présentant un plan et une décoration qui ne trouvent à cette date aucun parallèle en Aquitaine (Gardès 2013a ; Gardès *et al.* 2013, Gardès 2014).

Les commanditaires

Peut-on identifier les occupants et les commanditaires de ces bâtiments? On peut s'en douter, les indices directs sont rares. La documentation est très souvent tributaire d'interprétations ou de recoupements avec des informations extérieures. La situation n'est cependant pas fermée et l'analyse des quelques données disponibles ouvre des perspectives intéressantes. L'inscription de Vieille-Toulouse, datée de 47 av. n. è., évoque des non-indigènes, vraisemblablement des commerçants italiens ou romains établis sur l'*oppidum* gaulois, accompagnés d'esclaves d'origine orientale. À Millau, comme à Rodez et à Salles-la-Source, les données des fouilles sont anciennes et extrêmement lacunaires. Il s'agit cependant de lieux de pouvoir et d'échanges ayant pu favoriser les contacts entre peuples et marchands et il est tentant d'établir un rapprochement entre ces découvertes et des personnages influents appartenants à l'aristocratie rutène romanisée du milieu du I^{er} s. av. n. è., dont le nom est connu par la numismatique et l'épigraphie (Sablayrolles 2011 ; Schaad 2011, p. 29). On peut citer parmi eux, Attalus, citoyen romain, qui porte le prénom et le gentilice de Lucius Munatius Plancus, sans doute reçu lors d'un séjour prolongé en Italie dans la famille du proconsul. Bien que situé en dehors de notre champ d'investigation – mais au contact immédiat des Rutènes –, on mentionnera dans la zone minière de Lascours, chez les Volques Arécomiques, une société d'exploitation italienne qui occupait au début du I^{er} s. av. n. è. des bâtiments de type italique (Gourdiolle, Landes 1998 ; Olmer ce volume).

L'*oppidum* de Roquelaure-La Sioutat n'est pas non plus abandonné avec la conquête et les *domus* aristocratiques qui y sont construites témoignent du maintien sur place d'une partie des élites, vers 25 av. n. è. La relation de ce site avec Auch n'est pas clairement établie et nous nous situons peut-être encore à une période où le choix de l'implantation du chef-lieu de cité n'est pas défini (Gardès 2011a).

Conclusion

La présence de modèles italiques durant La Tène D2 aux franges de la Province confirme les liens étroits et continus qu'entretenaient l'aristocratie gauloise et les

hommes d'affaires romains. Ces liens sont commerciaux – comme en témoigne la présence de *negotiatores* installés, dont Cicéron se fait l'écho, et le mobilier importé, notamment les amphores italiques et la vaisselle campagnienne qui en constituent les marqueurs emblématiques –, mais pas seulement : la qualité de la construction et la splendeur des décors attestent d'un véritable art de vivre adopté par une élite gauloise romanisée et acquise au

pouvoir de Rome. Cette situation ne doit pas être interprétée comme la disparition pure et simple de la culture gauloise. La planification urbaine et la typologie architecturale sous le principat d'Auguste tiennent largement compte d'une réalité antérieure, aussi bien du point de vue de l'organisation spatiale que des usages. Il s'agit bien là d'un phénomène d'acculturation dont l'architecture est une des facettes.

BIBLIOGRAPHIE

- Balmelle et al. 1985** : BALMELLE (C.), BLANCHARD-LEMÉE (M.), CHRISTOPHE (J.), DARMON (J.-P.), GUIMIER-SORBETS (A.-M.), LAVAGNE (H.), PRUDHOMME (R.), STERN (H.). — *Le décor géométrique de la mosaïque romaine. Répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*. Paris : Picard, 1985.
- Barruol 1994** : BARRUOL (G.). — Les sanctuaires du Midi de la Gaule. In : GOUDINEAU (Chr.), FAUDUET (I.), COULON (G.). — *Les Sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre) 8, 9 et 10 octobre 1992. Paris ; Argenton-sur-Creuse : Errance ; Musée archéologique d'Argentomagus, 1994, p. 47-72.
- Benquet, Gardes 2008** : BENQUET (L.), GARDES (Ph.). — Les dernières phases d'occupation de l'agglomération protohistorique de Vieille-Toulouse. In : RIVET (L.). — *Les productions céramiques en Hispanie tarraconaise; actualité des recherches céramiques*. Actes du congrès de L'Escala-Empuries, 1^{er}-4 mai 2008. Marseille : SFECAG, 2008, p. 535-552.
- Blanc-Bijon, Olmer 2011** : BLANC-BIJON (V.), OLMER (F.) avec la coll. de COURBOULÈS (M.-L.). — Une nouvelle mosaïque sur l'oppidum de l'Ermitage à Alès (Gard, France). In : SAHIN (M.) dir. — *Mosaics of Turkey and Parallel Developments in the Rest of the Ancient and Medieval World: questions of Iconography, Style and Technique from the Beginnings of Mosaic until the Late Byzantine Era*. Actes du XI^e International Colloquium on ancient Mosaics, Bursa, Turquie, 16-20 octobre 2009. Istanbul : Yayinlari ; Uludag Üniversitesi Mozaik Arastirmalari Uygulama ve Arastirma Merkezi, 2011, p. 121-136 (Uludağ University Mosaic Research Center Series, 1 ; Symposium Papers, 3).
- Broise, Lafon 2001** : BROISE (H.), LAFON (X.). — *La villa Prato de Sperlonga*. Rome ; Paris : École française de Rome ; de Boccard, 2001, 210 p. (École française de Rome ; 285).
- Cérès 1874** : CÉRÈS (Abbé). — Rapport sur les fouilles archéologiques faites à Cadayrac, à Souyri et au couvent de la Providence. *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 10, 1868-1873, 1874, p. 179-197.
- Dausse 1982** : DAUSSE (L.). — Passage des Maçons. *Procès Verbaux de la Société des Lettres Sciences et Arts de l'Aveyron*, 43, 1^{er} fasc., 1982, p. 164-166.
- De Filippo, Rico 1997** : DE FILIPPO (R.), RICO (Chr.). — La forme et la marque : la brique à Toulouse au I^{er} siècle de notre ère. *Pallas*, 46, 1997, p. 67-86.
- Labrousse 1980** : LABROUSSE (M.). — Circonscription Midi-pyrénées. *Gallia*, 38, 1980, 2, p. 463-505.
- Gardes 2008** : GARDES (Ph.). — Une maison d'époque républicaine à Vieille-Toulouse. *Archéopages*, 23, 2008, p. 80-81.
- Gardes et al. 2009** : GARDES (Ph.), VAGINAY (M.), BRUXELLES (L.). — Aux origines de Toulouse (Haute Garonne) : Tolōssa à l'âge du Fer. In : CHARDENOUX (M.-B.), BUCHSENSCHUTZ (O.), VAGINAY (M.), KRAUSZ (S.). — *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire, Les Gaulois sont dans la ville*. Actes du XXXII^e colloque de l'AFEAF, Bourges, 1^{er}-4 mai 2008. Paris ; Tours : FERACF ; Inrap , 2009, p. 359-382 (suppl. *Revue Archéologique du Centre de la France* ; 35).
- Gardes 2010** : GARDES (Ph.). — Toulouse avant Toulouse ? Recherches récentes sur l'oppidum gaulois de Vieille-Toulouse. *Le Jardin des Antiques*, 49, 2010, p. 9-13.
- Gardes 2011a** : GARDES (Ph.). — Gaulois des Champs, Romains des Villes ?, Questions autour de la transition urbaine chez les Ausci d'Auch. *Le Jardin des Antiques*, 51, 2011, p. 16-22.
- Gardes 2011b** : GARDES (Ph.) dir. — *La Sioutat (Roquelaure, Gers)*. Rapport de fouille triennal 2008-2010. Toulouse : SRA Midi-Pyrénées, 2011.
- Gardes et al. 2011a** : GARDES (Ph.), LEMAIRE (A.), LE DREFF (T.), LOTTI (P.). — Auch, les errances d'une cité antique. *Archéologia*, 502, 2011, p. 22-38.
- Gardes et al. 2011b** : GARDES (Ph.), LEMAIRE (A.), MELMOTH (Fr.). — Une maison romaine dans un village gaulois. La domus de La Sioutat à Roquelaure (Gers). *L'Archéologue*, 116, 2011, p. 16-23.
- Gardes 2013a** : GARDES (Ph.) dir. — Les maisons romaines précoces de l'oppidum de La Sioutat (Gers). Bilan des recherches récentes. *Gallia*, 70, 2, 2013, p. 25-57.
- Gardes 2013b** : GARDES (Ph.). — La ville : centre de pouvoir, vecteur d'innovations. In : **Ugaglia, Jacquet 2013**, p. 33-52
- Gardes et al. 2013** : GARDES (Ph.), LEMAIRE (A.), LE DREFF (Th.). — L'oppidum de La Sioutat à Roquelaure (Gers). Citadelle des Ausques. In : COLIN (A.), VERDIN (Fl.). — *L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges - Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer*. Actes du 35^e colloque international de l'AFEAF (Bordeaux, 2-5 juin 2011). Bordeaux : Aquitania , 2013, p. 220-246 (Suppl. à *Aquitania* ; 30).
- Gardes 2014** : GARDES (Ph.) dir. — *La Sioutat (Roquelaure, Gers)*. Rapport de fouille triennal 2011-2013. Toulouse : SRA Midi-Pyrénées, 2014.
- Gourdiole, Landes 1998** : GOURDIOLE (R.), LANDES (Chr.). — La transalpine minière : des Monts d'Orb au bassin de Lodève. In : SCHEIDER (L.), GARCIA (D.). — *Le Lodévois*, 1998, p. 53-66 (Carte archéologique de la Gaule ; 34-1).
- Gros 2008** : GROS (P.). — *La Gaule narbonnaise, De la conquête romaine au III^e siècle apr. J.-C.* Paris : Picard, 2008, 166 p.

Gruat et al. 2011 : *Les Rutènes, du peuple à la cité, de l'indépendance à l'installation dans le cadre romain, 150 a.C.-100 p.C.* Actes du colloque de Rodez et Millau (Aveyron), 15-17 novembre 2007. Bordeaux : Aquitania, 2011, 699 p. (Suppl. *Aquitania* ; 25).

Joulin 1917 : JOULIN (L.). — Les découvertes archéologiques de Toulouse. Contribution à la protohistoire de l'Europe barbare et à l'histoire de la Gaule romaine. *Extrait des Mémoires de l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, XI^e Série, V, 1917, p. 323-347.

Pisani 2011 : PISANI (P.). — Les campagnes rutènes sous le Haut-Empire : la question des agglomérations secondaires. In : **Gruat et al. 2011**, p. 637-682.

Py 1992 : PY (M.). — Les *fanums* des Castels à Nages et de Roque-de-Viou (Gard). In : GARCIA (D.) dir. — Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p. 44-49.

Raynaud 2002 : RAYNAUD (Cl.). — Nages-et-Solorgues (Gard). In : FICHES (J.-L.) dir. — *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Projet collectif de recherche (1993-1999). Lattes : Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, 2002, p. 613-625 (Monographie d'archéologie méditerranéenne ; 13-14).

Sablayrolles 1988 : SABLAYROLLES (R.). — Fragment de dédicace. In : *Palladia-Tolosa, Toulouse romaine*. Catalogue de l'exposition du musée Saint-Raymond, novembre 1988 - mars 1989. Toulouse : Musée Saint-Raymond, 1988, p. 14-15.

Sablayrolles 2011 : SABLAYROLLES (R.). — Un prêtre du culte impérial à *Segodunum* sous le règne d'Auguste : règle ou exception ? In : **Gruat et al. 2011**, p. 559-571 (Suppl. *Aquitania* ; 25).

Schaad 2007 : SCHAAD (D.) dir. — *La Graufesenque (Millau, Aveyron). I. Condatomagos, une agglomération de confluent en territoire rutène, II^e s. a.C.-III^e s. p.C.* Pessac : Fédération Aquitania, 2007, 378 p. (Études d'archéologie urbaine).

Schaad 2011 : SCHAAD (D.). — Carte de la cité des Rutènes à l'époque d'Auguste. In : **Gruat et al. 2011**, p. 23-31.

Schaad, Dausse 2011 : SCHAAD (D.), DAUSSE (L.). — *Segodunum – Civitas Rutenorum*. In : **Gruat et al. 2011**, p. 603-636.

Schenck-David 2011 : SCHENCK-DAVID (J.-L.). — Sanctuaires et religions des Rutènes à l'époque romaine : un état des lieux. In : **Gruat et al. 2011**, p. 483-533.

Ugaglia, Jacquet 2013 : UGAGLIA (E.), JACQUET (P.). — *Permis de construire, des Romains chez les Gaulois*. Catalogue de l'exposition du musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, 16 novembre 2013 - 21 septembre 2014. Toulouse : Musée Saint-Raymond ; musée des Antiques de Toulouse, 2013, 112 p.

Veysièrre, Viers 2011 : VEYSSIÈRE (F.), VIERS (C.). — *L'opus punicum* d'un balnéaire tardo-républicain dans le toulousain. In : BALMELLE (C.), ERISTOV (H.), MONIER (Fl.) dir. — *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge*. Actes du colloque international, université Toulouse II Le Mirail, 9-12 octobre 2008. Pessac : Fédération Aquitania, 2011, p. 231-240 (Suppl. à *Aquitania* ; 20).

Vicente Redón et al. 1991 : VICENTE REDÓN (J. D.), PUNTER GÓMEZ (M. P.), ESCRICHE JAIME (C.). — *La caridad* (Caminreal, Teruel). In : *La casa urbana hispanorromana : Ponencias y comunicaciones*. Congreso sobre la casa urbana hispanorromana, celebrado en Zaragoza, del 16 al 18 de noviembre de 1988, organizado por la Institución Fernando el Católico. Zaragoza : Institución Fernando el Católico, 1991, p. 81-127 (Publicación de la Institución Fernando el Católico ; 1269).

Vidal 1973 : VIDAL (M.). — Vestiges d'un édifice du I^{er} siècle avant Jésus-Christ à Vieille-Toulouse. *Pallas*, 20, 1973, p. 105-113.

Vidal 1974 : VIDAL (M.). — Vieille-Toulouse, *Fanum*. Rapport de fouilles. Toulouse : SRA Midi-Pyrénées, 1974.

Vidal 1976 : VIDAL (M.). — Vieille-Toulouse, Citerne. Rapport de fouilles. Toulouse : SRA Midi-Pyrénées, 1976.

Vidal 1988 : VIDAL (M.). — Les temples. In : *Palladia-Tolosa, Toulouse romaine*. Catalogue de l'exposition du musée Saint-Raymond, novembre 1988 - mars 1989. Toulouse : Musée Saint-Raymond, 1988, p. 12-13.

Vidal 2002 : VIDAL (M.). — Vieille-Toulouse, Le site et ses vestiges. In : PAILLER (J.-M.) dir. — *Tolosa : nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*. Rome : École française de Rome, 2002, p. 102-118 (École française de Rome ; 281).

Viers, Veysièrre 2012 : VIERS (C.), VEYSSIERE (Fr.). — Les bains tardo-républicains de Cornebarrieu (Haute-Garonne). *Gallia*, 69-2, 2012, p. 115-125.



